

**Secrétariat général de la Communauté du Pacifique**

**3<sup>e</sup> CONFERENCE DES DIRECTEURS  
DES PÊCHES DE LA CPS**

*(18–23 Août 2003, Nouméa, Nouvelle-Calédonie)*

**Document d'information 6**

Original: Anglais

**Evaluation du cours CPS/Nelson  
destiné aux agents des services des pêches du Pacifique**

**Ian Cartwright**

Thalassa Consulting



**3rd SPC HEADS OF FISHERIES MEETING, 18-23 AUGUST 2003, NOUMEA, NEW CALEDONIA  
3<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES PÊCHES DE LA CPS, 18-23 AOÛT 2003, NOUMÉA, NOUVELLE-CALÉDONIE**

**EVALUATION DU COURS CPS/NELSON**  
**DESTINE AUX AGENTS DES SERVICES**  
**DES PECHEES DU PACIFIQUE**

**Décembre 2002**

Ian Cartwright  
Thalassa Consulting

## Résumé

C'est en 1979 que la CPS, en collaboration avec l'École polytechnique de Nelson (Nouvelle-Zélande), a organisé le premier cours CPS/Nelson destiné aux agents des services des pêches du Pacifique. Ce cours s'adresse à des agents des services des pêches, employés notamment dans des pêcheries de sites éloignés. En plus de vingt ans, il a permis de former 275 Océaniens, dont 26 du secteur privé et six femmes.

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre du processus de perfectionnement, de suivi et d'évaluation permanents des départements et sections de la CPS. Elle vient à point nommé, dans un contexte de mutations considérables du secteur halieutique. L'évaluation s'appuie sur des études menées dans six États et territoires insulaires océaniques, des entretiens conduits avec les parties prenantes, des visites rendues à la CPS et à l'École des pêches de Nelson, et des questionnaires adressés aux directeurs des services des pêches et à d'anciens participants au cours. Le présent document repose sur les informations obtenues auprès de ces sources et sur l'expérience de l'évaluateur.

Le rôle des agents des services des pêches a considérablement évolué depuis 1979. Si l'exploitation durable des ressources marines et halieutiques, la génération de revenus et la sécurité alimentaire des Océaniens demeurent au cœur des préoccupations, plusieurs difficultés nouvelles surgissent, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources et de l'environnement marin. La rapide expansion du secteur de la pêche nationale en Océanie, qui repose essentiellement sur la pêche à la palangre, revêt également une énorme importance.

Le cours CPS/Nelson Polytechnic fait quasiment l'unanimité des services des pêches, qui demeurent partisans d'un vaste programme régional de formation destiné aux agents des services des pêches. Les directeurs des services des pêches estiment en général que, tout en continuant de répondre aux besoins d'expansion de la pêche, le cours doit aussi s'adapter aux mutations que connaît le secteur halieutique.

**Recommandation : Un cours régional devrait continuer d'être proposé aux agents des services des pêches, sous réserve de l'examen, lors de la Conférence directeurs des pêches, des disciplines enseignées, des modalités d'enseignement et d'autres points soulevés dans la présente évaluation.**

Ni l'examen des documents et des comptes rendus des conférences régionales des directeurs des pêches, ni les débats avec les services des pêches et les participants au cours ne laissent de doute quant au fait que l'École des pêches de Nelson a rendu un excellent service au cours des vingt dernières années. Le cours a été remanié à plusieurs reprises pendant cette période. Le principal perfectionnement apporté est l'ajout d'un module de pêche pratique, qui est dispensé dans la région. D'autres changements mineurs ont été adoptés, mais il serait bon de réviser les programmes d'étude de fond en comble, et de les orienter vers des thèmes en rapport avec la gestion durable afin de lutter contre les menaces qui pèsent sur les ressources et leurs habitats. Le cours devrait également aborder les problèmes de développement du secteur, y compris ceux qui affectent la viabilité économique du secteur privé à long terme. En outre, des formations sont désormais proposées au niveau national, dans des disciplines de base, et la formation à l'étranger, du fait des frais encourus, devrait être axée sur les infrastructures et les stages qui, habituellement, ne sont pas accessibles aux agents des services des pêches océaniques.

**Recommandation : Que le module du cours dispensé à Nelson soit réorienté vers la gestion durable et le développement du secteur, tout en conservant les éléments essentiels de la formation pratique existante.**

Au cours d'évaluations antérieures, le bien-fondé de l'organisation de ce cours dans la région (dans un État ou un territoire insulaire océanique) a été mis en cause. À l'heure actuelle, il n'est pas proposé de moyens pour agir en ce sens, bien que l'Université du Pacifique Sud continue de manifester son intérêt pour la coordination et l'organisation d'un futur cours destiné aux gestionnaires des services des pêches. Une nette majorité de parties prenantes estime que, en tout état de cause, il serait préférable d'organiser le cours hors de la région.

**Recommandation** : Que le module du cours actuellement dispensé à Nelson à l'intention des agents des services des pêches continue d'être proposé mais dans un établissement de l'étranger.

Le module de pêche pratique a toujours été dispensé dans la région. À l'origine, c'étaient les États et territoires insulaires océaniques qui proposaient, à l'occasion de la Conférence technique régionale sur les pêches, de l'accueillir à titre bénévole. Depuis 1997, ce stage pratique se déroule en Nouvelle-Calédonie. L'organisation de ce cours sur ce territoire ne va pas sans soulever des difficultés, mais le processus est bien rodé, et le module offre de multiples possibilités de pêche pratique et d'apprentissage. Il conviendrait de mettre davantage à profit les compétences des experts qui travaillent à la CPS, notamment celles des sections spécialisées dans la pêche communautaire, l'étude et l'évaluation des ressources récifales, la biologie et la gestion des thonidés. Cela étendrait considérablement la portée du module de pêche pratique dispensé actuellement et en renforcerait la valeur.

**Recommandation** :

- que le module de pêche pratique actuel continue d'être dispensé en Nouvelle-Calédonie; que l'éventail des matières enseignées soit sensiblement élargi, de manière à exploiter au mieux l'expertise de la CPS et les autres infrastructures et compétences disponibles en Nouvelle-Calédonie, et
- qu'il soit envisagé de rebaptiser le module et de le prolonger d'au moins deux semaines.

Il pourrait être envisagé d'augmenter la durée du cours de manière à pouvoir traiter d'autres sujets et de sanctionner un cours plus long par un brevet ou un diplôme. Cela soulève toutefois plusieurs difficultés. La plupart des parties prenantes ont estimé que la durée actuelle du cours, six mois environ, était justifiée compte tenu des frais encourus, de la durée d'absence des stagiaires de leur domicile et de leurs obligations professionnelles. Un autre groupe a observé qu'au bout de six mois, plusieurs participants manifestaient des signes de fatigue, et il a été envisagé la possibilité d'organiser un stage plus court mais plus intensif.

**Recommandation** : Que la durée du cours destiné aux agents de vulgarisation halieutique ne dépasse pas six mois (actuellement, elle est de 23 semaines).

Les représentants des services des pêches et d'autres parties prenantes se sont penchés sur le groupe cible et les objectifs d'un futur cours destiné à leurs agents; la majorité d'entre eux ont estimé que ce genre de cours devrait également être axé sur le secteur de la pêche côtière et celui de la filière locale de pêche à la palangre, en pleine expansion. En outre, il devrait permettre de comprendre les relations qui existent entre les aspects opérationnels, sociaux, économiques et biologiques de la pêche.

**Recommandation** : Que tout cours organisé à l'avenir pour les agents des services des pêches soit axé sur la formation de base requise pour promouvoir le développement durable et la gestion des ressources marines. Il devrait porter, entre autres, sur la prestation de services de vulgarisation auprès de communautés éloignées, la collaboration avec les entreprises de pêche de thon à la palangre du secteur privé et d'autres entreprises commerciales et leur apporter son soutien.

À l'heure actuelle, le cours est certes ouvert au secteur privé. Ce mode de formation de particuliers est cependant coûteux. Il vaudrait mieux proposer au secteur privé des programmes de formation plus courts, dispensés au niveau national et consacrés à divers sujets mieux ciblés tels que les techniques de pêche, la manipulation et la classification du poisson, la réfrigération, la valorisation et les principes HACCP. Actuellement, c'est la CPS qui coordonne ces types de cours. Plusieurs États et territoires insulaires océaniques ont sollicité ces prestations de services au cours de débats et en répondant aux questionnaires envoyés aux participants aux Conférences des directeurs des pêches.

**Recommandation** : Que les participants au cours continuent d'être sélectionnés parmi les agents du secteur public.

Il a été constaté que le cours avait eu un certain nombre de retombées positives, ne serait-ce que la nomination de nombreux anciens participants océaniques à des postes supérieurs. Le succès du cours se mesure à d'autres critères : le niveau élevé de recrutement d'anciens participants dans les services des pêches, le fait que le cours serve d'étalon de formation, le nombre croissant de femmes exerçant des activités halieutiques. Les agents des services des pêches commencent à mettre à profit leur formation au-delà du travail "traditionnel" de vulgarisation auprès des communautés en apportant leur soutien à des petites entreprises et en nouant des contacts avec les intervenants du secteur national.

Les méthodes de sélection des stagiaires et l'administration du cours paraissent prendre beaucoup de temps. Les délais réduits entre les nominations et le début du cours créent souvent des difficultés, aggravées par les délais d'obtention de l'accord officiel.

**Recommandation : Qu'un délai plus long soit alloué entre l'appel à candidatures et le début du cours, de manière à permettre une sélection efficace au niveau national, à organiser des séances d'information appropriées dans les pays, à prendre des dispositions administratives et à préparer les étudiants.**

Il est vivement recommandé que le cours demeure une introduction générale à la pêche. Des différences de niveau d'admission des stagiaires, en particulier un manque de maîtrise de la langue anglaise, peuvent faire obstacle à l'efficacité du cours. Il est suggéré de relever légèrement la barre, ce qui n'éliminerait pas les agents moins expérimentés.

**Recommandation : Que les critères d'admission au cours soient revus et qu'il soit exigé une expérience de la pêche d'une ou deux années.**

Le financement du cours est un problème permanent. Il est principalement assuré par la Nouvelle-Zélande, le Secrétariat général du Commonwealth et la Fondation du Commonwealth. D'autres bailleurs de fonds ont apporté le complément, et des fonds de la CPS sont souvent utilisés pour équilibrer les budgets. Les États et territoires insulaires océaniques contribuent pour une part importante (4 700 NZD, soit 16 pour cent environ) au coût de chaque candidat retenu. Les frais de participation au cours de six mois s'élèvent à près de 30 000 NZD par personne.

Les agents des services des pêches des États et territoires océaniques suivent généralement le cours dans le cadre de la formation continue. Il est réputé être le meilleur cours proposé dans la région aux agents des services des pêches. C'est pourquoi les candidatures continueront à affluer à l'avenir.

Il serait envisageable de transformer certains éléments du cours en unités de valeur, dans le cadre d'un programme de validation des aptitudes auprès des professionnels de la pêche. Ces éléments seraient ainsi formalisés et normalisés, ce qui permettrait aux stagiaires de continuer à acquérir d'autres qualifications, le cas échéant, et de bénéficier d'un certain degré d'assurance de la qualité par rapport à une norme reconnue par la profession. Il serait également plus facile de délocaliser l'enseignement de certains éléments, sous réserve de la disponibilité de locaux appropriés et de personnel enseignant.

**Recommandation : Que la CPS et le prestataire de la formation étudient la possibilité de transformer les éléments du cours en unités de valeur, dans la mesure du possible, et de valider des sections ou unités de valeur utiles dans le cadre des normes relatives au secteur de la pêche reconnues par la *New Zealand Qualifications Authority* (autorité d'agrément néo-zélandaise) ou d'un plan d'accréditation équivalent.**

La section Formation halieutique a indéniablement fait preuve d'efficacité et d'efficience dans la coordination de ce cours. La mise en place éventuelle de formations similaires pour les agents des services des pêches de la région, qui pourrait être envisagée à une date ultérieure, risquerait toutefois de compromettre cet enseignement fructueux si elle intervenait maintenant, à un stade important de son évolution.

**Recommandation :** Que la section Formation halieutique de la CPS continue d'assurer la gestion et la coordination du cours pendant cinq ans au moins.

En raison des profonds bouleversements que connaît le secteur de la pêche, et après qu'une formation aux principes de la vulgarisation halieutique ait été dispensée à 275 personnes environ, le moment est venu de revoir le contenu du cours de fond en comble. Le programme d'études et son enseignement devraient être examinés en détail au regard des besoins des Océaniens. L'accent devrait être mis sur l'acquisition de compétences, de connaissances pratiques et d'expérience, ce qui n'est pas possible dans un contexte strictement national. La révision du contenu du cours devrait s'appuyer sur les sections compétentes de la CPS et sur le présent document.

L'École des pêches de Nouvelle-Zélande de l'Institut de technologie Marlborough de Nelson (NMIT) a fourni un excellent service au fil des ans. Mais il existe d'autres prestataires qui seraient en mesure d'assurer le cours. Le moment est venu de les prendre en considération.

**Recommandation :**

- Que la CPS examine quelles sont les matières les plus utiles parmi celles qui sont enseignées et établisse un projet de programme révisé, qui sera soumis aux participants à la troisième Conférence des directeurs des pêches pour commentaires et suggestions, et
- Que des prestataires de formation soient invités à soumettre des offres. Des négociations pourraient être entamées directement avec le NMIT pour qu'il continue à assurer le cours.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Résumé	ii
Table des matières	vi
Abréviations	vii
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>2. L'ÉVALUATION</b>	<b>1</b>
<b>3. LE RÔLE DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES</b>	<b>1</b>
<b>4. LE POINT DE VUE DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES SUR LA FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES</b>	<b>3</b>
4.1 Services des pêches nationaux	3
4.1.1 Points de vue sur le cours sous sa forme actuelle	3
4.1.2 Obstacles à un futur programme de formation des agents des services des pêches nationaux	4
4.2 Secteur privé	6
4.3 Suivi des anciens stagiaires	6
4.4 Établissements de formation	7
4.5 Bailleurs de fonds	8
<b>5. ÉVALUATION DU COURS</b>	<b>8</b>
5.1 Évolution du cours	8
5.2 Matières enseignées et structure du cours	10
5.3 Sites	13
5.3.1 Module dispensé à Nelson	13
5.3.2 Module de pêche pratique	14
5.4 Durée du cours	15
5.5 Groupe cible et objectif du cours destiné aux agents des services des pêches	15
<b>6. EFFICACITÉ DU COURS</b>	<b>16</b>
<b>7. SÉLECTION DES ÉTUDIANTS ET ASPECTS FINANCIERS</b>	<b>17</b>
7.1 Sélection et information des étudiants	17
7.2 Niveau d'admission	18
7.3 Financement	19
7.3.1 Budget	19
7.3.2 Bailleurs de fonds	20
7.3.3 Versement d'indemnités aux étudiants	20
<b>8. PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>20</b>
8.1 Possibilités de rehausser le niveau du cours, de le scinder en unités de valeur et de valider les acquis	20
8.2 Le rôle du cours CPS/Nelson dans les stratégies de formation continue des ressources humaines	21
8.3 Besoins futurs des agents des services des pêches en matière de formation	21
8.4 Autres études des besoins de formation halieutique dans la région du Pacifique	21
8.5 Autres possibilités de formation	22

<b>9. PLACE FUTURE DE LA CPS DANS LA FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES</b>	<b>22</b>
<b>10. CONCLUSIONS</b>	<b>24</b>
<b>RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 Évaluation du cours CPS/Nelson destiné à des agents des services des pêches – mandat	26
Annexe 2 Sélection de commentaires formulés par les services des pêches nationaux à propos du cours CPS/Nelson destiné à des agents des services des pêches	30
Annexe 3 Emploi occupé actuellement par d'anciens élèves du cours CPS/Nelson, de 1979 à 2002, par pays	35
Annexe 4 Observations des enseignants et de la section formation halieutique de la CPS sur la formation d'agents de services des pêches	36
Annexe 5 Analyse des matières enseignées au cours CPS/Nelson destiné aux agents des services des pêches	37
Annexe 6 Amendements suggérés destinés à résoudre les nouveaux types de difficultés rencontrées dans le domaine de la pêche	42
Annexe 7 Extrait de comptes – Cours CPS/Nelson 2001	44
Annexe 8 Personnalités interrogées dans le cadre de l'évaluation	45



## Abréviations

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AusAID	Agence australienne pour le développement international
BAD	Banque asiatique de développement
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
DCP	Dispositif de concentration du poisson
EFM	États fédérés de Micronésie
ETIO	États et territoires insulaires océaniques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFA	Agence des pêches du Forum
HACCP	Analyse des risques et points de contrôle critiques
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
NFC	Institut d'études halieutiques (Kavieng, Papouasie-Nouvelle-Guinée)
NMIT	Institut de technologie Marlborough de Nelson
NZAid	Agence néo-zélandaise pour le développement international
OFCF	Fondation japonaise pour la coopération internationale en matière de pêche
PPH	Programme Pêche hauturière (CPS)
PPPH	Pays pratiquant la pêche hauturière
PROCFISH	Projet régional océanique de recherche-développement en pêche côtière et hauturière
SICHE	Collège d'enseignement supérieur des Iles Salomon
PUE	Prises par unité d'effort
UE	Union européenne
ZEE	Zone économique exclusive
USP	Université du Pacifique Sud

**N.B. : Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars néo-zélandais (NZD).**

## 1. INTRODUCTION

C'est en 1979 que la CPS (à l'époque, la "Commission du Pacifique Sud"), en collaboration avec l'École polytechnique de Nelson (Nouvelle-Zélande), a organisé le premier cours CPS/Nelson Polytechnic destiné aux agents des services des pêches du Pacifique. Ce cours faisait partie du programme d'activités de la section Formation halieutique, qui relève du programme Pêche côtière de la CPS. Il avait été mis en place en réponse à une demande émanant des États et territoires insulaires océaniques, qui désiraient élargir les possibilités de formation de leurs pêcheurs et leurs agents de vulgarisation halieutique.

Entre 1979 et 2002, 275 Océaniques, venant de dix-huit États et territoires de la région, ont suivi ce cours. Depuis 1984, le cours comporte deux volets. La formation de base est dispensée par l'École des pêches de l'Institut de technologie Marlborough de Nelson (NMIT), plus connu auparavant sous l'appellation de "Nelson Polytechnic". Le second volet consiste dans un stage pratique, qui se déroule généralement dans un État ou un territoire insulaire - tout récemment en Nouvelle-Calédonie.

La formation visait à l'origine à inculquer les compétences pratiques requises pour diriger une petite station de débarquement du poisson ou un petit centre de vulgarisation à la pêche dans une région isolée. Au cours de sa vingtaine d'années d'existence, le cours a subi un certain nombre de changements relativement secondaires, notamment à la suite des instructions données par la Conférence annuelle des directeurs des pêches (autrefois baptisée "Conférence technique régionale sur les pêches").

Le secteur océanique de la pêche a connu de profonds bouleversements au cours de ces vingt dernières années et a vu l'expansion des filières vivrières, artisanales et industrielles. Des amendements ont été apportés au cours durant cette période, mais le temps est venu de procéder à une évaluation plus approfondie du cours.

## 2. L'ÉVALUATION

La CPS se livre à une opération de perfectionnement, de suivi et d'évaluation de ses départements et sections, conformément à ses engagements de transparence et d'excellence, énoncés dans le Plan directeur de la CPS pour la période 1999-2003. La présente évaluation s'inscrit dans le cadre de cette opération et poursuit le but suivant :

*Examiner le rôle, le but et les objectifs du Cours CPS/Nelson destiné aux agents des services des pêches du Pacifique, évaluer dans quelle mesure il répond aux attentes des parties prenantes et préconiser la manière dont la CPS pourra à l'avenir accomplir sa mission de formation des agents des services des pêches.*

Le texte intégral du mandat de l'évaluateur est joint au présent document (*annexe I*).

Un expert-conseil a été chargé d'effectuer cette évaluation. Il s'est rendu dans cinq pays (Niue, Tonga, Îles Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Îles Salomon) et s'est entretenu avec des représentants des secteurs public et privé. Il a également rendu visite à la CPS et au NMIT. L'envoi de questionnaires adressés aux participants aux Conférences des directeurs des pêches et à d'anciens stagiaires a été suivi, au besoin, d'entretiens par téléphone. En tout, seize participants aux conférences des pêches (dont deux directeurs des services des pêches provinciaux) et trente anciens stagiaires ont répondu. Des entretiens personnels ont été conduits avec 21 stagiaires au cours des visites dans les pays.

## 3. LE RÔLE DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES

Pour évaluer correctement les résultats obtenus et les orientations possibles du cours, il faut bien connaître le travail des agents des services des pêches des États et territoires insulaires océaniques. En Océanie, les agents des services des pêches ont toujours été associés au développement de la pêche artisanale et vivrière, grâce à l'assistance technique et pratique qu'ils fournissent. Au début, le programme du cours en tenait compte. L'agent de vulgarisation halieutique était souvent la seule personne possédant un savoir suffisant pour prodiguer des conseils ou prêter main forte aux communautés en cas de panne mécanique, ou répondre à des besoins concernant la commercialisation et la manipulation du poisson, des projets de développement

artisanale, etc. Depuis ses débuts, le cours s'est toujours adressé aux agents de vulgarisation halieutique, en particulier à ceux qui travaillent habituellement avec les communautés, qui habitent souvent sur des îles périphériques.

Selon une analyse réalisée en 1988 à l'occasion d'un atelier régional sur les compétences en vulgarisation et en communication, la vulgarisation "se fonde en grande partie sur la volonté des gouvernements de mettre en valeur les ressources naturelles et d'augmenter la production et l'offre alimentaires" (CPS, 1991). Signe des temps, peut-être, le mot "durabilité" a rarement été employé au cours de cet atelier; s'il l'a été, il ne figure pas dans le compte rendu. Selon la définition proposée par les participants à ce même atelier, la vulgarisation est "un moyen de diffuser et d'élargir des connaissances et des compétences utiles afin d'atteindre, dans un contexte local, des buts fixés à l'échelle nationale" (CPS, 1991).

Les agents de vulgarisation halieutique établissent un lien essentiel entre les administrations des pêches, les chercheurs, les pêcheurs et les entreprises du secteur privé. La prestation de services de vulgarisation tient généralement une place prioritaire dans les déclarations concernant la pêche côtière et elle a joui d'une image particulièrement prestigieuse au cours des années 80. La plupart des déclarations évoquent le rôle des agents des services des pêches, qui est d'aider les communautés pour tout ce qui touche au développement de la pêche.

L'exploitation commerciale de centres de pêche a constitué une activité essentielle de nombreux services de vulgarisation. Ces centres servaient de marchés où les pêcheurs pouvaient se procurer des engins de pêche et bénéficier de services d'entretien et de réparation de bateaux de pêche et de moteurs, de conseils techniques et autres, visant à faciliter le développement de la pêche côtière. De nombreux services des pêches se désengagent maintenant de ce genre d'activités en les privatisant ou en les confiant aux communautés. Ainsi, à Vanuatu, des centres de vulgarisation financés par l'Union européenne ont été privatisés en 1995, l'Union européenne ayant cessé de les subventionner afin de "décentraliser le vulgarisateur et de l'affecter à des tâches de "vulgarisation" dans tous les domaines de son ressort" (Rapport annuel 1996 du service des pêches de Vanuatu). Il en va de même aux Îles Salomon où l'Union européenne essaie de relancer les centres de pêche et de leur conférer une autonomie économique grâce aux associations de pêche et au secteur privé (sociétés d'exportation). En l'occurrence, les agents des services des pêches auront un rôle de facilitateurs et de conseillers à jouer plutôt que de gestionnaires des centres.

La région demeure exposée à des obstacles de taille qui freinent le développement durable de la pêche côtière et d'autres filières halieutiques nationales. L'essor démographique, les difficultés rencontrées par les économies nationales et la demande de liquidités permettant de faire face aux coûts croissants de la vie quotidienne, au niveau communautaire, continueront de mettre les ressources halieutiques de la région et leur habitat à rude épreuve.

Utilisées avec sagacité, les ressources côtières des zones récifales et des tombants ainsi que les espèces pélagiques (y compris les thonidés) peuvent compléter les ressources vivrières et constituer des sources de revenus durables. À cet égard, les agents des services des pêches devront posséder une connaissance et une expérience à la fois actuelle et utile des aspects pratiques de la pêche, de manière à pouvoir contribuer au développement de la pêche. Ils doivent notamment être capables de faciliter la création d'entreprises commerciales rentables à long terme, et de leur apporter un soutien permanent.

Parallèlement à cette exigence de rentabilité économique, les agents des services des pêches devront être aptes à travailler avec des pêcheurs individuels, des communautés et des gestionnaires, afin de promouvoir des méthodes de pêche et des niveaux d'effort garants de la pérennité biologique des espèces. À cet effet, ils devront collaborer avec les communautés et les associations de pêcheurs, et les inciter à mieux connaître et apprécier leurs ressources halieutiques et l'environnement marin.

Les agents des services des pêches ont également un rôle à jouer - qui passe en partie par la vulgarisation - dans le développement de la pêche thonière à la palangre et d'autres filières commerciales nationales. Les pouvoirs publics peuvent y contribuer sensiblement en aidant les entreprises privées qui opèrent dans le secteur fortement concurrentiel de l'exportation de produits de la mer. Autrefois, l'État était propriétaire et exploitant des navires et des usines de transformation, ce qui s'est souvent soldé par des échecs. Cela dit, le secteur privé a lui aussi eu sa part de déboires. La Banque asiatique de développement a évoqué les problèmes liés au nombre de gouvernements des États et territoires insulaires océaniques qui ont "tous engagé

d'importantes sommes prélevées sur les deniers publics afin d'investir dans des entreprises de pêche thonière non rentables et de les maintenir à flot" (BAD, 1997). À l'heure actuelle, les gouvernements préfèrent jouer le rôle de facilitateur à celui d'opérateur, conformément à la suggestion de la BAD, qui préconise que les États et territoires insulaires océaniques s'orientent davantage vers un "soutien indirect au secteur en investissant dans l'éducation, la formation et la réglementation, de manière à protéger les intérêts de la nation et ceux de l'investisseur." (BAD, 1997). Les pouvoirs publics (par le truchement des agents des services des pêches) peuvent notamment aider le secteur privé dans les domaines suivants :

- facilitation et simplification des opérations administratives et mise en place de méthodes efficaces de gestion appuyées sur la participation;
- diffusion efficace et rapide d'information vers le secteur privé, concernant en particulier les publications et les services proposés par les organismes nationaux et régionaux de formation et d'assistance technique (Université du Pacifique Sud, Agence des pêches du Forum et Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, par exemple);
- suivi des prises;
- observation, contrôle et surveillance;
- mise en œuvre de systèmes de certification conformes aux normes internationales en vigueur en matière d'innocuité et d'exportation des produits de la mer.

La compréhension du caractère évolutif du secteur de la pêche et de ses facteurs de succès est un atout essentiel pour les agents des services des pêches soucieux de l'aider à prospérer, à créer des emplois et à générer une richesse durable.

#### **4. LE POINT DE VUE DES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES SUR LA FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES**

##### **4.1 Services des pêches nationaux**

###### *4.1.1 Points de vue sur le cours sous sa forme actuelle*

L'*annexe 2* reproduit les points de vue des services des pêches nationaux, exprimés au cours de visites rendues à l'occasion de l'évaluation, lors d'entretiens par téléphone ou d'enquêtes par envoi de questionnaire. Les renseignements ainsi fournis montrent clairement que le cours donne satisfaction et qu'il est vivement apprécié.

La majorité des États et territoires insulaires océaniques estiment que le cours fournit les compétences générales requises par les agents des services des pêches. Dans certains cas, des candidats sont délégués dans le cadre d'un programme d'initiation des agents débutants, dont un certain nombre seront éventuellement appelés à travailler sur le terrain (cas des Tonga, par exemple). D'autres pays affectent ou réaffectent directement des stagiaires à des postes sur le terrain et estiment que le cours est une étape importante par laquelle doivent passer les agents qui auront à gérer des centres halieutiques dans des régions isolées (aux Îles Salomon, par exemple). Au fil de sa longue existence, le cours a été réactualisé grâce aux efforts de perfectionnement et de promotion consentis par les services des pêches. Ceux-ci sont en général satisfaits du taux global de fidélisation des stagiaires, à leur retour du cours; 60 pour cent des agents qui ont suivi cette formation à Nelson au cours des vingt dernières années ont continué de travailler pour des services des pêches (voir *annexe 3*).

À l'examen des documents et exposés des précédentes Conférences techniques régionales sur les pêches, il apparaît que le cours, sous sa forme actuelle, a reçu un soutien considérable. Lors de la conférence de 1996, le représentant du Samoa avait déclaré que le cours est "...un volet essentiel de la formation de tous les futurs agents des services des pêches". La plupart des participants aux Conférences des directeurs des pêches y attachent en outre une importance fondamentale pour la formation du personnel des services des pêches.

Au cours de cette même conférence de 1996, le représentant du Samoa avait observé que la poursuite du cours s'imposait, étant donné que "les services des pêches recrutaient en permanence et que de nombreux pays étaient trop petits pour mettre en place le type de formation spécialisée requis avec leurs propres ressources." C'est là un point de vue que partagent de nombreux États et territoires océaniques et qui a été

exprimé par les services des pêches interrogés à l'occasion de l'évaluation. La Papouasie-Nouvelle-Guinée fait exception à cette règle; elle possède en effet la volonté, la masse critique et les ressources nécessaires pour proposer ses propres programmes de formation aux agents des services des pêches.

#### *4.1.2 Obstacles à un futur programme de formation des agents des services des pêches nationaux*

En 1979, il y avait encore peu d'entreprises artisanales de pêche commerciale, en particulier dans les zones rurales, et le travail de vulgarisation portait surtout sur la pêche vivrière. L'effort de pêche était généralement minime. Durant les vingt années d'existence du cours, les services des pêches ont assisté à l'émergence de plusieurs problèmes qui affectent (ou affecteront) le rôle de leurs agents océaniques. Il a d'ores et déjà été tenu compte de nombre de ces problèmes dans le programme d'enseignement, mais d'autres questions n'ont pas encore été traitées.

Les principaux obstacles suivants, rencontrés par les pêcheurs océaniques, ont été mis au jour au cours des entretiens avec les services des pêches de la région, et à la lecture de documents et de comptes rendus des conférences des pêches récentes.

***Pression exercée sur les ressources marines sous l'effet de l'intensification de la pêche.*** De 1970 à 1990, la population océanique a augmenté de 2,2 millions de personnes, soit un taux d'accroissement annuel de 2,3 pour cent. La pêche artisanale suscite d'autant plus d'intérêt que les produits agricoles, y compris le coprah, atteignent des prix peu élevés. D'après le rapport 1999 de la Banque mondiale, les communautés côtières des cinq pays insulaires océaniques étudiés estiment que leurs ressources marines sont en voie de déclin. Certaines communautés habitent des régions isolées, ce qui laisse à penser que la surpêche n'est pas une caractéristique exclusive des grands centres urbanisés. Les États et territoires océaniques ont soumis aux conférences techniques régionales sur les pêches et aux Conférences des directeurs des pêches des rapports sur l'accroissement des prises de ressources côtières et sur la nécessité de lutter contre la surpêche, en particulier celle d'espèces telles que les perroquets et les mulets aux Samoa américaines (Tulafono 1999).

Les flottilles nationales se livrent aussi à la pêche thonière intensive. Dans certains cas, cela se traduit par une chute des taux de prises. C'est, par exemple, le cas de la flottille de palangriers *alias* du Samoa. Cette pression continuera de s'intensifier à mesure que les pays océaniques renforceront leur flottille nationale de palangriers et autres bateaux.

***Accroissement de l'exportation de ressources récifales, y compris de poissons vivants et d'espèces marines d'aquariophilie.*** Il est certes possible de pratiquer une pêche durable de poissons de récifs vivants destinés à la restauration et à l'aquariophilie, mais on a observé une montée en flèche de pratiques non durables, surtout dans des zones isolées où il est difficile d'appliquer un contrôle approprié des opérations illicites. La pêche d'espèces sédentaires de grande valeur marchande, notamment celle de bénéitiers, d'holothuries et de langoustes, a augmenté au point que les stocks sont épuisés à certains endroits. Tel est le cas de certaines populations de bénéitiers et d'holothuries en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et dans d'autres États et territoires océaniques.

***Moindre recours aux services offerts par les pouvoirs publics*** et qui pourraient être plus judicieusement et plus efficacement fournis par le secteur privé. Les centres halieutiques gérés par les pouvoirs publics ayant connu des difficultés, plusieurs pays sont en train de remettre en cause la conception du rôle essentiel de la vulgarisation - la commercialisation, voire, dans certains cas, la capture, du poisson, la fourniture gratuite d'engins de pêche et la réparation de bateaux et de moteurs. L'agent des services des pêches fait de plus en plus office de facilitateur et de coordonnateur. Il aide les communautés et les entreprises nationales de pêche commerciale à pérenniser leurs activités et à fonctionner sans recourir en permanence à des subventions de bailleurs de fonds.

***Croissance rapide des petites et moyennes entreprises de pêche à la palangre.*** Cette dernière décennie, de nombreux États et territoires océaniques ont connu une expansion rapide de la pêche locale à la palangre. Le nombre de palangriers thoniers basés dans des États et territoires océaniques a dépassé les mille bateaux, dont 481 ont un propriétaire et un gérant locaux, les autres bateaux ayant un propriétaire étranger mais un port d'attache local (données de la CPS). Ce total combiné est maintenant supérieur à la flottille de haute mer. La pêche pratiquée par les palangriers thoniers nationaux est désormais considérée comme un débouché important et le moyen de retirer des bénéfices accrus des ressources thonières, qui, sinon, seraient limités aux

profits tirés des accords d'accès à des zones de pêche étrangères. Certains pays (Samoa, Îles Fidji) se sont déjà intéressés à la bonne gestion de cette croissance et de ses effets économiques, biologiques et sociaux, et d'autres États et territoires océaniques s'en préoccupent probablement à l'avenir.

***Croissance des exportations de poissons et nécessaire conformité aux normes internationales en matière de manipulation et de transformation des produits de la mer*** (normes HAACP, par exemple). L'innocuité alimentaire et la qualité du poisson sont deux impératifs qui déterminent le succès de l'exportation de produits de la mer. Au fur et à mesure que la demande (et le prix) de produits de qualité augmente, les débouchés des États et territoires océaniques augmenteront à condition que les normes appropriées d'hygiène, de manipulation du poisson et autres soient respectées. Cela nécessitera une formation approfondie à tous les niveaux.

***Mise en place de méthodes de gestion communautaires et participatives de la pêche côtière.*** Devant le succès de l'exemple samoan, plusieurs États et territoires océaniques s'emploient activement à mettre en œuvre un mode de gestion communautaire de leurs ressources côtières. Les formes de gestion halieutique centralisées, fortement bureaucratiques et hiérarchiques, sont réévaluées afin de remédier aux compressions budgétaires des pouvoirs publics. Il est en outre constaté que, sans l'appui des populations, la réglementation de la pêche côtière a peu de chance d'être appliquée. Particulièrement active dans le domaine des méthodes de gestion communautaire, la section Pêche en milieu communautaire de la CPS s'emploie, en étroite collaboration avec les agents des services des pêches et les communautés, à mettre en place des systèmes de ce genre dans plusieurs zones.

La gestion communautaire suppose que les communautés de pêcheurs soient en mesure de surveiller effectivement leurs systèmes de pêche récifale à l'aide d'outils simples et performants. Le projet régional PROCFISH de la CPS, subventionné par l'Union européenne, illustre bien cette approche. La composante côtière de ce projet vise à réaliser une évaluation comparative de l'état des ressources halieutiques récifales et à analyser les aspects sociaux de la pêche dans les pays océaniques du groupe ACP. Selon l'une des principales hypothèses du projet, "les pêcheurs ne considèrent pas les intervenants de terrain comme des agents extérieurs qui poursuivent des objectifs de recherche (et de gestion) qui leur sont propres, ou imposent des solutions indésirables, mais comme des individus à même d'identifier les véritables problèmes" (UE 2002). Dans le projet PROCFISH, accorde une place importante à des services de vulgarisation (et de formation) efficaces, clé du succès du projet. Les agents du projet ont manifesté leur volonté de collaborer à un éventuel cours destiné aux agents des services des pêches, en fournissant des supports didactiques utiles, et en participant à des démonstrations et des formations dans le cadre du module de pêche pratique dispensé en Nouvelle-Calédonie.

***Aggravation des menaces de pollution et d'autres risques pesant sur les récifs et d'autres habitats sensibles.*** Les activités de pêche ne sont qu'une menace parmi d'autres pour la productivité des récifs, des mangroves et d'autres zones d'habitat marin critiques. Les pêcheurs artisanaux connaissent souvent bien les changements que subit l'écosystème et qui passeraient inaperçus dans des capitales. En 21 des 31 sites de cinq pays étudiés par la Banque mondiale en 1999, les pêcheurs interrogés pensaient que les ressources côtières continueraient de décliner et estimaient que la menace la plus pressante est celle qui émane de la pollution.

***Intérêt croissant pour l'aquaculture.*** La CPS vient de créer une section Aquaculture. Malgré le nombre de tentatives qui ont échoué dans la région, un certain nombre d'espèces sont élevées avec succès. Parmi les principales espèces qui ont commencé à être élevées dans la région, il faut citer les huîtres perlières, les crevettes, le corail, les bénitiers, les holothuries et les algues. L'algoculture déjà pratiquée à Kiribati, sur l'atoll d'Abaiang, a montré que les aquaculteurs qui élèvent des espèces, même relativement robustes, ont besoin d'être soutenus par des services de vulgarisation efficaces.

Les organisations non gouvernementales jouent de plus en plus un rôle de conservation. Les ONG spécialisées dans la protection de l'environnement participent de plus en plus à la gestion de la pêche en Océanie. Elles ne se contentent plus de mettre en œuvre des programmes bilatéraux de bénévoles et s'engagent dans des actions de conservation et de gestion, au niveau des villages. Ainsi, The Nature Conservancy travaille-t-elle sur le commerce de poissons vivants et l'identification et la protection des stocks de reproducteurs en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Palau, aux États fédérés de Micronésie et aux Îles Salomon. Nombre d'ONG ont des ressources suffisantes pour exercer une forte influence, et elles emploient

de plus en plus des ressortissants de pays insulaires qualifiés et expérimentés. Les agents des services des pêches devraient se mettre en rapport avec les ONG, et, au besoin, épauler leurs efforts de conservation, en fonction des priorités des autorités nationales et provinciales.

Les points précités, conjugués à d'autres facteurs d'évolution de la pêche en Océanie, influenceront inévitablement sur le rôle des agents des services des pêches. Dans un premier temps, il faudra revoir à fond la formation requise pour donner à ces agents les moyens de relever ces défis. D'après les entretiens et les questionnaires retournés, les administrations des pêches ont mentionné plusieurs raisons pour lesquelles il convient de maintenir un cours destiné aux agents des services des pêches de la région (plutôt que de s'en remettre uniquement aux cours dispensés au niveau national), mais dispensé en dehors de la région. Parmi ces facteurs, on peut citer les suivants :

- dans la plupart des ETIO, les ressources pédagogiques sont insuffisantes et les stagiaires trop peu nombreux pour qu'un cours similaire puisse être mis en place à l'échelle nationale;
- une occasion d'acquérir une expérience hors du contexte national;
- une possibilité d'apprendre grâce aux différentes sections de la CPS qui sont consacrées à la pêche et d'établir des liens avec elles;
- observation des "meilleures pratiques" du secteur des produits de la mer;
- échange de données d'expérience entre participants;
- initiation à différentes formes de gestion halieutique, en particulier celle qui repose sur des méthodes participatives.

#### 4.2 Secteur privé

En tout, 23 étudiants du secteur privé ont participé au cours jusqu'à présent (soit 8 pour cent environ des effectifs totaux, 275 stagiaires). Il a été difficile de suivre la trace de ces stagiaires, mais, d'après les entretiens conduits avec des agents des services des pêches, l'impression générale qui se dégage est que les participants du secteur privé ont tiré profit du cours. Quelques-uns ont quitté les services des pêches pour entrer dans le secteur privé (5 pour cent de l'ensemble des stagiaires, d'après les renseignements fournis par les ETIO). Le point de vue d'entreprises privées des Tonga (Alatini Fisheries), de Papouasie-Nouvelle-Guinée (Latitude 8) et des Îles Fidji (Robert Stone) a été sollicité à propos des agents des services des pêches et de leur rôle dans le secteur privé. Tous les employeurs estiment que le personnel des services des pêches connaît très mal les besoins du secteur privé, en particulier la nécessité de respecter les délais commerciaux. Ils pensent que la formation de futurs agents des services des pêches et des secteurs associés devrait se concentrer sur les domaines suivants :

- meilleure connaissance des principes HACCP et du rôle des pouvoirs publics en matière d'innocuité alimentaire et des autres exigences imposées aux entreprises d'exportation de produits de la mer;
- sensibilisation aux impératifs du service aux clients - les agents des services des pêches devraient être des facilitateurs qui aident les entreprises du secteur privé à satisfaire leurs besoins en temps opportun et d'une manière efficace;
- communication, notamment entre le secteur privé, les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds, en particulier par la diffusion d'informations techniques provenant de la CPS et d'autres sources;
- identification et coordination de l'offre de formation au profit du secteur privé;
- compréhension des principaux facteurs de rentabilité, en particulier les variations des taux de prises, les effets de El Niño et des fluctuations des prix sur le marché;
- collaboration avec les villageois pour faire en sorte qu'ils connaissent mieux le secteur privé (au lieu de s'en méfier), par exemple accès aux zones pour la pêche d'appâts.

#### 4.3 Suivi des anciens stagiaires

Toutes les remarques que les stagiaires ont exprimées à la fin de cours, depuis dix ans, ont été examinées dans le cadre de la présente évaluation. Il s'agissait, pour la plupart, d'observations formulées sans intention de critiquer et favorables au statu quo. Des entretiens conduits avec plusieurs participants ont toutefois montré que certaines compétences acquises dans le cours n'étaient pas mises en pratique, ultérieurement, sur

le lieu de travail. L'éducation et le contexte culturel des stagiaires ont également tendance à atténuer les critiques virulentes.

Sur les trente anciens stagiaires qui ont été interrogés ou qui ont rendu des questionnaires, près de 50 pour cent estiment que le cours, sous sa forme actuelle, a répondu à tous leurs besoins de formation, 37 pour cent à presque tous leurs besoins et 13 pour cent à la moitié de leurs besoins. En revanche, ils sont tous convenus que d'autres sujets seraient les bienvenus et que des améliorations pourraient être encore apportées, même si les besoins actuels de formation étaient satisfaits.

#### 4.4 Établissements de formation

L'*annexe 4* reprend succinctement les points de vue des établissements de formation. Plusieurs ETIO proposent leurs propres programmes de formation halieutique, y compris à l'intention des agents des services des pêches. Les évaluateurs se sont rendus dans trois établissements. Le présent chapitre donne quelques informations sur la formation halieutique dispensée dans des institutions régionales.

##### *Institut d'études halieutiques de Kavieng (Papouasie-Nouvelle-Guinée)*

Les capacités de l'Institut d'études halieutiques de Kavieng sont en cours de renforcement, grâce à un vaste projet financé par l'AusAID. Ce projet, subventionné en complément par le service des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a débouché sur une refonte complète de l'Institut et sa réorientation en fonction des besoins d'un secteur privé qui commence à se dessiner dans ce pays. Les bénéficiaires en sont des entreprises de pêche commerciale ou de transformation des produits de la mer et des artisans pêcheurs.

En réponse à une demande émanant du responsable des relations entre le service des pêches et les provinces, un cours de perfectionnement destiné aux agents des services des pêches provinciaux a été prévu en 2003. Un maximum de quarante agents devraient suivre cette formation sur deux ans. Le programme d'enseignement proposé comporte de nombreux éléments qu'il a été suggéré de dispenser dans le cadre du cours CPS/Nelson (voir paragraphe 5.2). Pour la plupart des stagiaires, il s'agira de la première formation officielle reçue depuis plusieurs années.

##### *Collège d'enseignement supérieur des Îles Salomon (SICHE)*

Le Collège d'enseignement supérieur des Îles Salomon gère une École des métiers de la mer et d'études halieutiques à Honiara et comporte un petit département Pêche. Les deux professeurs qui enseignent actuellement des disciplines liées à la pêche dans cette école sont d'anciens stagiaires du cours CPS/Nelson et détiennent un diplôme d'études halieutiques tropicales de l'Université du Pacifique Sud. Les deux enseignants considèrent que le cours offre une possibilité inestimable de formation de vulgarisateurs, et ils ont largement mis à profit les compétences acquises à Nelson dans leur propre travail.

##### *Institut polytechnique des métiers de la mer, Tonga*

L'institut polytechnique des métiers de la mer des Tonga est axé sur la formation, à de nombreux niveaux, de marins et de mécaniciens, dans le secteur maritime. Il possède d'excellentes installations d'ingénierie, y compris un atelier entièrement équipé, des postes de soudage, des tours et d'autres matériels. Il est relativement représentatif des types d'équipements disponibles dans de nombreux ETIO où une formation technique et halieutique avancée peut être dispensée au niveau local, dans un environnement favorable à l'apprentissage. Le directeur de la division maritime, Malakai Tapealava, estime que le volet pratique du cours CPS/Nelson pourrait être dispensé de manière plus efficace dans la région, dans des établissements tels que l'Institut polytechnique des métiers de la mer des Tonga. L'un des mécaniciens qui travaillent à l'Institut est un ancien participant au cours.

##### *Université du Pacifique Sud (USP)*

L'Université du Pacifique Sud ne propose de formation pratique dans aucune des disciplines halieutiques générales, mais elle a un département dynamique de manipulation des produits de la mer qui dispense des cours pratiques et d'autres services techniques dans la région. La Direction et l'orientation du Programme



d'études océanographiques sont en pleine mutation à l'heure actuelle, suite à la démission du professeur Robin South, en poste depuis longtemps, et aux résultats d'une récente évaluation. Nul ne sait, pour l'instant, quelle politique sera adoptée par les futurs responsables de ce programme quant à la formation professionnelle, aux brevets et diplômes délivrés dans le secteur halieutique. Certains se sont prononcés en faveur de l'organisation de la totalité ou d'une partie du cours par l'USP.

#### **4.5 Bailleurs de fonds**

Bien que parfois minime, l'aide financière octroyée au cours par des bailleurs de fonds s'est avérée remarquablement constante au fil du temps. L'Agence néo-zélandaise pour le développement international, le Secrétariat général du Commonwealth et la Fondation du Commonwealth sont, de longue date, des piliers du cours. Tous considèrent que, jusqu'à présent, il a débouché sur des résultats positifs au regard du développement. Toutefois, vingt ans après, d'aucuns se demandent pourquoi, vu le succès du cours, il n'a pas été institutionnalisé au niveau régional (à l'Université du Pacifique Sud, par exemple) et pourquoi un financement régulier n'a pas été prévu sur les budgets des gouvernements des ETIO. La présente évaluation se propose de répondre à certaines de ces questions et d'autres interrogations sur l'avenir du cours.

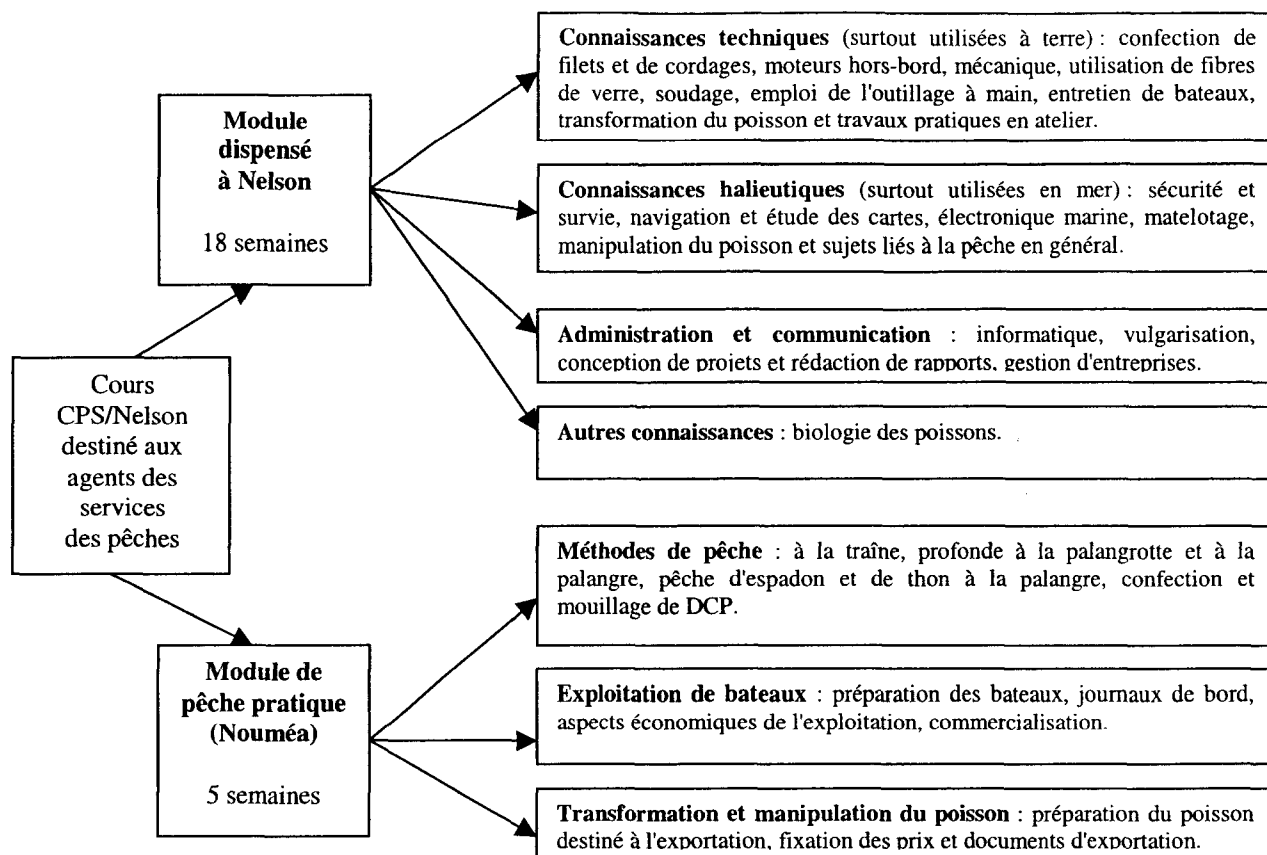
### **5. ÉVALUATION DU COURS**

Ce chapitre dresse le bilan du cours et suggère des stratégies de formation à l'intention des agents des services des pêches, dans le cadre des disciplines et des activités existantes. Cette approche a été préférée à celle de la feuille vierge, les ETIO s'étant déclarés partisans de ne pas trop s'écarter de la structure et du contenu actuels du cours.

#### **5.1 Évolution du cours**

La *figure 1* reproduit la structure du cours dans ses grandes lignes. Le cours est modifié et réactualisé périodiquement, à l'aide des commentaires formulés par les participants à la fin du cours, des comptes rendus de l'École et du corps enseignant, ainsi que des commentaires exprimés lors de conférences régionales.

Figure 1 : Structure du cours CPS/Nelson destiné à des agents des services des pêches



En 1983, Gary Preston, à l'époque coordonnateur adjoint du programme Pêche côtière de la CPS, réalisa une évaluation approfondie du cours, dont les résultats ont été présentés aux participants de la conférence technique régionale sur les pêches de 1984. Le principal changement opéré dans le cours à la suite de cette évaluation fut l'adjonction d'un module de pêche pratique, à partir de 1984, permettant aux stagiaires d'acquérir de l'expérience en matière de pêche tropicale et de pêche autour de DCP. Avant cette date, ce module était dispensé en Nouvelle-Zélande, mais les espèces ciblées et les méthodes de pêche employées ne présentaient qu'un intérêt limité par rapport à l'ensemble de l'Océanie. Les participants à la conférence technique régionale sur les pêches convinrent en outre de créer à la CPS un poste à plein temps de maître de pêche affecté au module pratique.

Le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères procéda à l'évaluation du cours en 1985 (MFAT 1985) afin de savoir dans quelle mesure l'enseignement atteignait ses objectifs et s'il était justifié de continuer à financer le cours. En conclusion, tout en maintenant le cours pendant trois ans au moins, il convenait de fixer un objectif à long terme, afin de définir les matières à enseigner et l'expérience requise pour dispenser le cours dans la région (c'est-à-dire le "Pacifique Sud tropical").

En 1998, la CPS proposa, lors de la conférence technique régionale sur les pêches, de scinder le cours en deux modules, le besoin s'étant manifesté de réorienter le travail des agents des services des pêches vers "la gestion administrative, écologique et humaine plutôt que vers les tâches concrètes sur le terrain". D'autres disciplines devaient être ajoutées au second module : gestion des ressources, écologie, stratégies de recherche et techniques de relevé, comptage et aquaculture. Les participants à la conférence n'acceptèrent pas cette proposition, se déclarant partisans du maintien de la forme originale du cours. Des considérations financières liées à l'élaboration des deux modules ont également joué un rôle dans ce refus.

La section Formation halieutique de la CPS n'a pas été la seule à participer directement à l'enseignement; d'autres sections techniques ont contribué à l'enseignement du module de pêche pratique, en particulier Steve Beverly, chargé du développement de la pêche, qui passe près de six semaines par an à assurer la formation en matière d'exploitation de bateaux, de pêche pratique et de manipulation du poisson.

La section Évaluation et gestion des ressources récifales (comptage sous-marin à vue) et le projet Poissons de récif vivants ont également apporté leur contribution au cours en 2001.

Le cours ne débouche pas sur une qualification officielle, mais une attestation de présence est fournie. Les stagiaires reçoivent aussi un brevet d'opérateurs radio, reconnu au niveau international après avoir suivi le module correspondant avec succès. Parmi les anciens stagiaires et d'autres agents des services des pêches interrogés, certains pensent qu'une évaluation des connaissances acquises, à la fin de chaque élément du cours, se justifierait, sous une forme ou une autre. Ils estiment ce bilan important car il permet de s'assurer que les stagiaires ont atteint un certain niveau et incite les stagiaires à rester attentifs tout au long du cours. La plupart des cours dispensés à Nelson font désormais l'objet d'une évaluation.

## 5.2 Matières enseignées et structure du cours

Sous sa forme actuelle, le cours CPS/Nelson consiste dans deux modules principaux : un cours de dix-huit semaines dispensé à Nelson, suivi d'un module de pêche pratique de cinq semaines, dispensé en Nouvelle-Calédonie depuis huit ans sur neuf. La figure 1 illustre les principaux modules et les matières enseignées. Le cours existe depuis 1979, sans autre interruption que celle de 1981, pour cause de révision du programme. En effet, à l'époque, le cours était réputé trop axé sur le secteur halieutique de la Nouvelle-Zélande, et sa pertinence était mise en doute. Les États et territoires insulaires océaniques ayant manifesté leur appui, lors de la conférence technique régionale sur les pêches de 1980, le cours, fut repris en 1982, moyennant quelques aménagements, et s'est tenu chaque année depuis.

Comme nous l'avons vu plus haut, le cours s'adresse principalement à des personnes qui seront appelées à travailler avec des pêcheurs et à effectuer des sorties en mer de temps à autre. Il a pour objectif d'inculquer des compétences utiles à un agent de vulgarisation traditionnel dont le rôle est d'augmenter l'approvisionnement en produits alimentaires et la production halieutique (CPS 1991).

Le module organisé à Nelson fait appel aux équipements et au personnel du NMIT et comporte des visites sur place à des usines de transformation des produits de la mer situés dans le port de Nelson. Les étudiants visitent également des fermes aquacoles du Marlborough Sound voisin.

À en juger par les commentaires recueillis lors des conférences techniques régionales sur les pêches et les Conférences des directeurs des pêches, par les bilans de fin de cours et les entretiens conduits pendant l'évaluation, il apparaît que le niveau d'engagement et la qualité de l'enseignement dispensé au NMIT dans le passé sont tout à fait satisfaisants. Plusieurs enseignants connaissent bien l'Océanie. Il est toutefois admis que le NMIT devrait mieux cerner les besoins et les retombées du cours.

Le module pratique n'est plus uniquement axé sur les besoins de formation des agents des services des pêches qui pratiquent la vulgarisation traditionnelle dans des régions isolées. Il met davantage l'accent sur le développement de la pêche nationale, en particulier la pêche de thon à la palangre. Le module dispensé à Nelson ne tient pas totalement compte de cet élargissement du rôle des agents des services des pêches.

En règle générale, les équipements pédagogiques (laboratoires, ateliers, etc.) et l'hébergement au NMIT sont satisfaisants et apportent un soutien approprié au programme d'enseignement actuel. Les méthodes didactiques semblent convenir. Elles associent la théorie, la pratique et des visites sur le terrain, de manière que les stagiaires demeurent intéressés et motivés. Il faut noter, en particulier, l'attention accordée par un formateur spécialisé au bien-être des étudiants et à la coordination du cours. Le formateur fait en sorte que les besoins des étudiants soient effectivement satisfaits au niveau tant pédagogique que personnel, et il accompagne les stagiaires en Nouvelle-Calédonie pour le module de pêche pratique. Ce système a fait ses preuves et devrait être conservé.

Une restructuration récente du NMIT et les pressions subies par les établissements d'enseignement de Nouvelle-Zélande pour réaliser des économies continuent de soulever des difficultés pour la Direction et le personnel du NMIT.

### *Les modules actuels du cours (Nelson)*

Les matières enseignées actuellement dans le cadre du module dispensé à Nelson sont analysées en détail en annexe 5. Certains éléments du cours, sous sa forme actuelle, sont considérés comme peu utiles et ont été jugés particulièrement peu importants, selon un certain nombre de questionnaires remis aux participants à la Conférence des directeurs des pêches :

- **travaux pratiques de mécanique** (28 heures) : peu (ou pas) de participants auront affaire aux types de machines et aux techniques étudiées;
- **soudage** (28 heures) : là encore, peu de participants auront à exercer des activités de soudage. Il suffit de connaître les techniques de base du soudage. Au cas où une formation plus approfondie serait requise, la plupart des États et territoires insulaires océaniques possèdent des équipements de formation technique et sont en mesure d'organiser eux-mêmes la formation nécessaire.

D'autres enseignements, bien qu'utiles à des agents des services des pêches, pourraient être considérablement raccourcis et être dispensés, avec au moins autant d'efficacité, au niveau national, et à un plus vaste public, de manière à rentabiliser la formation :

- **utilisation de la fibre de verre** (28 heures) : la connaissance de la construction et de la réparation de bateaux et de glacières serait utile et pourrait, avec le soudage, faire l'objet d'un module pratique beaucoup plus court, à l'appui du cours théorique;
- **utilisation d'outils manuels** (14 heures) : la plupart des participants ont déjà suivi cette formation au collège et dans d'autres établissements d'enseignement professionnel;
- **réparation et entretien de moteurs hors bord** (28 heures) : il s'agit là d'une matière obligatoire dans les pays insulaires; il est suggéré de prévoir suffisamment de temps pour acquérir des connaissances de base en matière d'entretien et d'exploitation. L'initiation à des tâches plus complexes devrait être confiée au secteur privé. Le lien serait ainsi assuré avec le rôle des agents de vulgarisation halieutique, qui est de faciliter (et non d'effectuer eux-mêmes) la réparation des moteurs hors bord;
- **confection de filets et matelotage** (45 heures) : les principes de la confection de filets peuvent être facilement enseignés, au niveau national, par certains des 275 anciens participants au cours. Le matelotage devrait être conservé et bénéficier de la présence d'équipements et de l'enseignement des experts à Nelson ou à un endroit similaire.

En supprimant ou en réduisant certaines de ces matières, on pourrait libérer environ 140 heures de formation, qui seraient consacrées à d'autres matières, ainsi qu'il est suggéré dans l'*annexe 5*.

Un argument de ce genre pourrait être avancé en faveur de l'enseignement local de certaines autres matières pratiques, notamment la navigation, le pilotage et l'entretien des bateaux. Cependant, le grand intérêt du cours était, jusqu'à présent, d'associer des connaissances pratiques aux activités de gestion, de plus en plus importantes, des agents des services des pêches. Si le programme du cours est revu avec soin, il restera possible de conserver les principaux éléments du cours qui garantissent son succès tout en tenant compte de l'évolution du rôle de ces agents. Une combinaison de matières "concrètes", liées au développement de la pêche, et de matières plus théoriques, liées à la gestion, permettra de mettre au point une formation bien équilibrée qui permettra de relever les défis de durabilité économique et biologique qui seront posés à la pêche.

En réponse aux commentaires formulés par les participants à la Conférence des directeurs des pêches et par les anciens stagiaires, il est donc suggéré de conserver une part importante du reste du cours, sous réserve d'une étude approfondie de son contenu.

### *Modules à ajouter ou à améliorer (Nelson)*

Le paragraphe 4.1.2 dressait la liste des nouveaux problèmes qui attendent les agents des services des pêches. L'*annexe 6* indique certaines compétences à acquérir pour relever ces défis et la manière dont le module "Nelson" pourrait être modifié (au besoin) pour les inculquer. Ces stratégies devraient faire l'objet d'études approfondies au niveau national et examinées en concertation avec des spécialistes de certaines disciplines. Ces suggestions dénotent un intérêt croissant porté à des thèmes afférents à la gestion durable, moyen de

lutter contre les menaces qui pèsent sur les ressources et les habitats. Elles témoignent aussi d'une attention accrue accordée à la viabilité économique à long terme et aux besoins du secteur privé.

Soulignons à nouveau qu'il convient de conserver les principaux éléments pratiques du cours. Il faudra faire appel à des techniques pédagogiques innovantes, à des visites sur le terrain et à des travaux pratiques pour faire en sorte que l'intérêt des stagiaires soit maintenu en éveil et que soit élaboré un cours plus ardu mais aussi plus fructueux, débouchant sur des résultats plus valables.

**Recommandation** : Que le module du cours dispensé à Nelson soit réorienté vers la gestion durable et le développement du secteur, tout en conservant les éléments essentiels de la formation pratique existante.

**Modules existants (module pratique, Nouvelle-Calédonie)**

Mis en place en 1984, le module de pêche pratique vise à initier les étudiants aux techniques de pêche utilisables et aux espèces tropicales. Organisé à tour de rôle dans les ETIO, ce module pratique donnait aux stagiaires la possibilité d'acquérir une expérience halieutique dans d'autres contextes appropriés.

Le tableau I indique les pays de la région dans lesquels le module pratique a été organisé depuis 1984.

**Tableau 1 : Pays organisateurs du module de pêche pratique du cours CPS/Nelson destiné à des agents des services des pêches, de 1984 à 2002**

Dates	Pays
1984, 1985, 1990 et 1991	Îles Fidji
1986 et 1987	Tonga
1988	Palau
1989	Tuvalu
1992 et 1993	Vanuatu
1996	Kiribati
1994-1995 et 1997-2002	Nouvelle-Calédonie

Le module de pêche pratique est réputé pour sa pertinence et son utilité. Il est très apprécié des stagiaires qui bénéficient directement de l'expérience considérable de la section Développement de la pêche de la CPS chargée de gérer ce volet en collaboration avec la section Formation halieutique. Les participants font des sorties en mer à bord de bateaux-écoles et de navires commerciaux afin d'acquérir une expérience concrète et de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises à Nelson. Ils peuvent ainsi perfectionner leurs compétences pratiques en matière de pêche et acquérir de l'expérience en gestion et exploitation de bateaux. Ce module inclut aussi des travaux pratiques de transformation du poisson et l'initiation aux règles d'exportation.

**Modules à ajouter ou à améliorer (Nouvelle-Calédonie)**

À l'heure actuelle, l'accent est surtout mis sur la conduite d'opérations de pêche. Il est certes essentiel de posséder de solides connaissances dans ce domaine, mais il faudrait aussi envisager de réduire le nombre d'opérations répétitives. Il vaut mieux posséder une bonne connaissance et une expérience pratique des opérations plutôt que de la méthode. Si quelqu'un souhaite consolider son expérience de la pêche, il aura intérêt à faire d'autres sorties en mer à bord de navires commerciaux.

Il est suggéré de renforcer encore la participation des sections de la CPS au cours. La possibilité de présenter des agents débutants des services des pêches de toute la région à des sections de la CPS offre une excellente occasion de faire appel à des spécialistes et d'utiliser des équipements qui n'existent pas ailleurs. Voici les principaux domaines où cette collaboration pourrait être étoffée :

- techniques de gestion communautaire des ressources halieutiques et enseignements retirés : la section Pêche en milieu communautaire de la CPS pourrait apporter son aide, sous forme de visites à des communautés locales de Nouvelle-Calédonie en vue de travaux sur le terrain (possibilité d'interprétation);
- techniques d'observation des ressources récifales, avec des travaux pratiques organisés dans le cadre du projet PROCfish, géré par la CPS;
- séances consacrées à l'aquaculture tropicale, assurées par la section Aquaculture de la CPS et les experts du World Fish Center qui travaillent dans les locaux de la CPS, avec des visites d'installations d'aquaculture tropicale et des travaux pratiques;
- exposés sur la pêche thonière et la biologie des thonidés, avec travaux pratiques de dissection, d'évaluation de l'âge des poissons, etc.
- initiation au rôle des observateurs, à l'échantillonnage au port et à la tenue de journaux de pêche, avec travaux pratiques.

Si les modifications suggérées sont adoptées, il faudra envisager de :

- d'adopter, pour le module pratique, une désignation qui reflète son élargissement,
- de prolonger le module pratique de deux semaines au moins.

**Recommandation :**

- **que le module pratique, tel qu'il existe aujourd'hui, continue d'être dispensé en Nouvelle-Calédonie;**
- **que les sujets abordés soient considérablement étoffés, afin d'utiliser aux mieux les ressources de la CPS et d'autres équipements et entreprises de Nouvelle-Calédonie;**
- **qu'il soit envisagé de rebaptiser le module pratique et de le prolonger d'au moins deux semaines.**

### 5.3 Sites

#### 5.3.1 Module dispensé à Nelson

D'après les entretiens conduits avec différentes parties prenantes, plusieurs critères pertinents ont présidé au choix de Nelson comme site principal de formation des agents des services des pêches (voir tableau 2).

Sutherland (1992) a fait observer que, selon les agents chevronnés des services des pêches qui avaient suivi des formations à l'étranger spécialement destinées à des étudiants étrangers, ces cours ne constituent pas un moyen privilégié de former leur personnel. Plusieurs raisons expliquent le fait que les possibilités de formation à l'étranger sont exploitées : le personnel a l'occasion d'appréhender un environnement différent; l'offre est gratuite; l'organisation du cours n'impose qu'un effort minime; les services des pêches ne veulent pas commettre un affront en déclinant l'offre. Certains de ces arguments, avancés par une minorité de parties prenantes interrogées, ne font pas l'unanimité.

La difficulté qu'il y a à dispenser une formation dans une langue étrangère est un point qui a également été soulevé par les ETIO et les anciens participants. Ce peut être un obstacle pour certains d'entre eux. De bonnes procédures de sélection doivent impérativement être appliquées pour garantir un niveau d'anglais suffisant des participants.

Le financement d'une formation des agents de vulgarisation au niveau national, à la même hauteur qu'une formation à l'étranger, recueille peu de suffrages. Certains répondants de Papouasie-Nouvelle-Guinée estiment que les besoins de formation de vulgarisateurs sont si importants dans ce pays qu'il vaudrait mieux investir dans la formation nationale de plusieurs agents des services des pêches provinciaux, plutôt que d'envoyer un ou deux étudiants à l'étranger pour suivre un cours relativement onéreux.

Tableau 2 : Avantages du site de Nelson comme centre de formation des agents des services des pêches

Critère	Avantages du site de Nelson	Observations
Expérience "à l'étranger"	Voir ci-dessous.	Aux yeux de nombreuses personnes interrogées, condition essentielle d'obtention de résultats maxima. Étudiants plus intéressés. Il faut ajouter les frais de voyage, mais ceux-ci peuvent être minimes, compte tenu du coût des voyages dans la région.
Équipements de formation	L'École des métiers de la mer et d'autres établissements sélectionnés possèdent des équipements de formation spécialisée dans les domaines du matelotage, des communications, de la mécanique, de la navigation, de la manipulation et de la transformation des produits de la mer.	Il existe d'autres équipements dans un certain nombre d'autres établissements de formation, tant dans les pays insulaires qu'en Australie. Dans les îles, peu de sites (à l'exception des Îles Fidji, éventuellement) ont un tel éventail d'équipements concentrés en un seul lieu. La plupart des ETIO ont des équipements de formation en mécanique; plusieurs possèdent de bons équipements de formation maritime, adaptés aux exigences de la marine marchande (Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Fidji, Îles Salomon, Kiribati, etc.).
Un secteur moderne	De nombreuses entreprises de transformation des produits de la mer (traitement des prises et exportation) sont basées à Nelson et possèdent l'infrastructure correspondante.	Dans certains ETIO, le secteur des produits de la mer connaît une expansion rapide; mais la plupart des pays ont encore des progrès à faire (intégration verticale, infrastructures et modernisation des équipements de transformation). Peu de valeur ajoutée (sinon la mise en conserve, dans trois ETIO, et la transformation très limitée des produits thoniers dans les autres).
Gestion des ressources marines	La Nouvelle-Zélande est réputée, au niveau international, pour sa gestion innovante et efficace	Des progrès sont accomplis dans la région, mais il y a quelques exemples d'accords de gestion en vigueur de longue date.
Expérience et intégration à la région	Le NMIT et son personnel œuvrent depuis longtemps en association avec la région. Plusieurs enseignants de l'École des métiers de la mer ont travaillé dans la région.	Un cours dispensé à l'échelle régionale permettrait d'optimiser les contributions et l'expérience locales.

Dans l'ensemble, la majorité des répondants, ainsi que l'évaluateur, estiment toutefois qu'il est rentable de dispenser la formation des vulgarisateurs de la région dans un contexte délocalisé. Les principaux avantages sont les suivants :

- découverte de tous les aspects des filières pêche et aquaculture modernes et innovantes, depuis la capture jusqu'à la commercialisation, en passant par les secteurs de soutien;
- initiation aux différentes manières de traiter les problèmes de gestion halieutique;
- occasion de nouer des relations et d'échanger des impressions avec d'autres agents océaniques et, par conséquent, de faire circuler les idées et les projets.

**Recommandation :** Que le module pratique du cours CPS/Nelson destiné aux agents des services des pêches et dispensé actuellement à Nelson (NMIT) continue d'être proposé dans un établissement de l'étranger.

### 5.3.2 Module de pêche pratique

Voir chapitre 5.2

#### 5.4 Durée du cours

Conserver toutes les matières actuellement enseignées et en ajouter d'autres n'est pas une solution réaliste car l'emploi du temps est déjà assez chargé. La durée du cours pourrait être allongée, mais la plupart participants et des personnes interrogées au cours des Conférences des directeurs des pêches estiment que la durée actuelle est satisfaisante, compte tenu du temps passé loin de la famille et du travail. La question du financement se pose aussi : le cours est à la limite du voyage non accompagné, et s'il devait se prolonger au-delà de six mois, les frais augmenteraient considérablement et le nombre de personnes prêtes à se porter candidates diminuerait d'autant. Plusieurs personnes ont suggéré de réduire la durée de la formation, en particulier celles qui testent les acquis des étudiants suivant le module pratique en Nouvelle-Calédonie. Ce test intervient à la fin des six mois de formation.

Il se peut que, après une révision approfondie du programme, il soit possible de réduire la durée du cours et il faudrait examiner les moyens d'y parvenir.

**Recommandation** : Que la durée du cours destiné aux agents de vulgarisation des services des pêches ne dépasse pas six mois (actuellement, 23 semaines).

#### 5.5 Groupe cible et objectif du cours destiné aux agents des services des pêches

Comme nous l'avons observé plus haut, l'expression "agent des services des pêches" revêt de multiples significations pour de nombreuses personnes. Selon les instructions données, la présente évaluation a consisté à évaluer le rôle du cours dans le cadre de la formation de futurs agents de vulgarisation halieutique qui travailleront en collaboration avec des communautés, souvent dans des zones isolées. Avant d'arrêter définitivement le contenu et l'orientation du futur cours, il faudra décider à quelle catégorie il s'adresse. Il est suggéré de cibler à l'avenir les personnes qui s'occupent de la pêche nationale, y compris la pêche côtière et la pêche à la palangre, en plein essor. Le cours devrait mettre l'accent sur la nécessité croissante d'une gestion durable, à tous les niveaux du secteur, en inculquant aux étudiants une solide connaissance des relations existant entre les aspects opérationnels, sociaux, économiques et biologiques de la pêche.

L'objectif du cours pourrait être le suivant :

*Dispenser aux agents des services des pêches océaniques une formation qui leur permette d'aider les communautés de pêcheurs et les entreprises de pêche à mettre en place des opérations de pêche durables et rentables.*

**Recommandation** : Que le futur cours destiné aux agents des services des pêches dispense en priorité la formation de base requise pour promouvoir la gestion et l'exploitation durables des ressources marines. Les agents auront à assurer des services de vulgarisation auprès de communautés isolées, et à apporter leur collaboration et leur soutien au secteur privé pratiquant la pêche thonière à la palangre et à d'autres entreprises commerciales.

À l'heure actuelle, le cours est accessible à des participants du secteur privé. La formation de participants d'une seule filière du secteur privé est coûteuse, pour un résultat quelque peu contestable. Une formation technique dispensée au niveau national et ciblant différents éléments du secteur privé (par exemple : techniques de pêche, manipulation et classification du poisson, valorisation, réglementation HACCP, réfrigération et gestion d'entreprise) donne en général de bons résultats et permet de renforcer les capacités du secteur privé. Le rapport qualité-prix est également meilleur.

**Recommandation** : Que les participants au cours continuent d'être essentiellement sélectionnés au sein du secteur public.



## 6. EFFICACITÉ DU COURS

Pour étudier l'efficacité du cours, les évaluateurs se sont penchés sur ses objectifs de longue date, qui ont peu évolué depuis 1979. Pour citer la dernière annonce du cours en date : "Ce cours a pour objectif d'inculquer à des agents des services des pêches ou à des pêcheurs océaniques les compétences pratiques requises pour diriger une petite station de débarquement du poisson ou un petit centre de vulgarisation halieutique dans une région isolée. La formation offerte porte sur toutes sortes de compétences et de connaissances pratiques utiles à un pêcheur ou à un agent de vulgarisation halieutique chargé de dispenser aide matérielle et conseils aux pêcheurs locaux."

Il est difficile de dissocier l'action individuelle des agents des services des pêches de la prestation de services de vulgarisation à l'échelle nationale. Dans des pays tels que les Tonga, il a été observé que, malgré l'investissement considérable consenti dans la formation (Gillett et al., 1998), la prestation de services de vulgarisation efficaces soulevaient d'énormes problèmes. Un certain nombre d'obstacles ont empêché les agents des services des pêches de fournir des services de vulgarisation efficaces. Les difficultés suivantes sont apparues au cours d'entretiens conduits avec des parties prenantes, en particulier avec des représentants des pouvoirs publics.

- Des *difficultés financières*, aggravées par des subventions éphémères de bailleurs de fonds, conduisent souvent à la création de postes permanents dans les services de vulgarisation; une fois les projets achevés, les gouvernements hôtes doivent trouver les moyens de faire face aux dépenses courantes.
- Le *temps passé sur le terrain* n'est pas suffisant, en raison de contraintes financières - se rendre sur place suppose des indemnités journalières relativement élevées, qui sont souvent réduites ou fixées à un niveau trop bas, en réponse aux compressions budgétaires opérées dans le service public.
- Absence d'*instructions* données par les instances nationales ou provinciales en matière de *gestion*.
- Les agents des services des pêches jouent des *rôles inappropriés* de pêcheurs, de marchands de poisson, de transformateurs de produits de la mer et de mécaniciens, activités qui incombent au secteur privé, dans la mesure du possible.
- *Manque de motivation*, du fait des perspectives de carrière limitées, de l'éloignement des postes et du manque de moyens de communication.
- *Manque de considération* de la part de la population locale, du fait des ressources et des connaissances limitées et d'une productivité généralement faible.
- *Priorité accordée au secteur privé* dans les programmes de formation et autres.
- Subsistance de *conceptions hiérarchisées* et de *méthodes contraignantes* de développement et de gestion de la pêche, au lieu de donner aux communautés les moyens d'élaborer leurs propres stratégies, ou de les y aider.

La formation peut certes apporter une solution à certains de ces problèmes, mais pas à tous. D'autres obstacles peuvent être contournés par des stratégies telles que l'adoption de méthodes de gestion communautaire ou l'utilisation des recettes générées par la pêche thonière pour compléter des budgets ordinaires (cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée par exemple). Le Samoa, les Tonga et d'autres pays mettent en œuvre de vastes projets, dans le domaine de la pêche côtière, qui contribueront à faire bénéficier les entreprises, tant artisanales qu'industrielles, de services de vulgarisation plus dynamiques.

Hormis ces questions, plusieurs critères permettent de mesurer, directement ou non, l'efficacité du cours.

**Poste occupé par les anciens stagiaires.** De nombreux responsables actuels des services des pêches ont suivi le cours, notamment :

- le directeur général de la *National Fishing Corporation* de Tuvalu,
- le chef de la Division des pêches au sein du ministère du Développement des ressources naturelles de Kiribati,
- le chef de la Division des pêches de Wallis et Futuna,
- le directeur de l'Office des ressources marines des Îles Marshall, chargé de l'attribution des licences,
- le directeur du service des pêches et de l'aquaculture, Direction des ressources naturelles, Province Sud, Nouvelle-Calédonie,
- le conseiller pour la pêche (chef de la division des pêches) de la Province de Morobe, Papouasie-Nouvelle-Guinée, et
- les chefs des services des pêches provinciaux et nationaux de différents ETIO, notamment les États fédérés de Micronésie et les Îles Salomon.

Si certaines de ces personnes ont suivi une formation et un enseignement complémentaires avant d'accéder à leur poste actuel, il reste que le cours constitue un excellent tremplin pour entamer une carrière dans le secteur halieutique.

**Maintien des anciens stagiaires à leur poste au sein de services des pêches.** Sur les 163 personnes qui ont suivi le cours et dont le poste actuel a été défini au cours de l'évaluation, près de 60 pour cent continuent de travailler dans des services des pêches (voir *annexe 3*). Les anciens stagiaires occupent principalement des postes dans des services de vulgarisation, où la formation a le plus de retombées positives, surtout auprès des populations locales.

**Satisfaction et demande.** Ces vingt dernières années, les ETIO n'ont cessé d'apporter leur appui au cours, qui a su s'adapter et dispenser la formation requise. Les demandes d'inscriptions ont souvent été pléthoriques, et la demande prévue dans les dix prochaines années reste soutenue (voir chapitre 8.3).

**Le cours, modèle de formation.** Comme indiqué plus haut, le cours a une telle réputation qu'il sert de modèle de qualification au sein des services des pêches.

**Commentaires positifs des stagiaires.** D'après les questionnaires, les entretiens conduits avec d'anciens stagiaires au cours des visites d'évaluation et les rapports de fin d'étude, les participants possèdent à l'issue du cours une bien meilleure aptitude à accomplir tout un éventail de tâches.

**Nombre croissant de femmes employées dans le secteur halieutique.** C'est le Samoa qui, en 1998, délégua la première étudiante au cours. Depuis lors, cinq autres femmes y ont participé : deux des Tonga, deux de Kiribati et une de Niue. En suivant cette formation, réputée et agréée, les femmes insulaires ont la possibilité de participer à l'un des secteurs d'activité dont la croissance est la plus forte dans la région.

Dans l'idéal, tous les stagiaires seraient d'un niveau d'aptitude égal, pourraient mettre leurs acquis au service de la population dans son ensemble, et bénéficieraient d'une promotion rapide dans la carrière de leur choix. Ce tableau n'est toutefois pas réaliste. Sur la base des points de vue exprimés par les agents des services des pêches, principaux clients, et du contexte régional, l'évaluateur estime que l'efficacité du cours, ces vingt dernières années, traduit un bon rapport qualité-prix au regard des résultats de la formation, de la gestion durable et du développement de la pêche.

## 7. SÉLECTION DES ÉTUDIANTS ET ASPECTS FINANCIERS

### 7.1 Sélection et information des étudiants

Il y a peu d'obstacles officiels à l'inscription. D'après l'annonce du cours publiée par la CPS,

- le cours est destiné aux agents des services des pêches et aux vulgarisateurs;
- il est également ouvert aux artisans pêcheurs à condition qu'ils soient désignés par leur gouvernement ou administration;

- il peut accueillir des stagiaires féminines;
- les stagiaires doivent avoir une bonne maîtrise écrite et parlée de la langue anglaise;
- les candidats désignés doivent avoir une expérience professionnelle suffisante pour tirer pleinement parti de l'enseignement reçu, et
- les candidats présentés doivent avoir entre 20 et 35 ans.

La plupart des parties prenantes estiment que ces critères de sélection sont raisonnables. Les agents du NMIT sont toutefois particulièrement soucieux de l'âge limite. Ils pensent que l'expérience d'étudiants plus âgés (pas nécessairement plus chevronnés) a été absolument positive et que, dans l'ensemble, il a été très agréable de leur faire cours. En outre, les étudiants plus âgés incitent généralement l'ensemble des étudiants à faire preuve d'une attitude sérieuse vis-à-vis de l'enseignement reçu et leur parlent de leur expérience personnelle.

Les participants à la Conférence des directeurs des pêches sont invités à proposer des candidatures, présentées par ordre de priorité et accompagnées d'une recommandation officielle. Une présélection, puis la sélection finale des candidats par la CPS, interviennent généralement en décembre. Les dossiers de candidatures, y compris les observations des participants à la Conférence des directeurs des pêches, sont soigneusement examinés. Il est prêté une attention particulière à la motivation du candidat. Steve Beverly, de la section Développement de la pêche de la CPS, formule aussi des observations sur les candidatures, en s'appuyant sur l'évaluation de l'expérience concrète de la pêche et d'autres connaissances des candidats.

Le bref laps de temps qui s'écoule entre la désignation des candidats, leur admission et le début du cours, fin janvier ou début février, peut s'avérer problématique. Chaque année, plusieurs étudiants commencent le cours en retard à cause de problèmes administratifs, notamment le traitement des demandes de visa.

Des informations sont diffusées à l'aide de plusieurs documents, à commencer par l'appel à candidatures et un certain nombre de documents de suivi. Un document détaillé sur le cours est remis aux candidats retenus. Étant donné les problèmes de calendrier (les sélections, comme nous l'avons remarqué, se font souvent en dernière minute), il n'est pas certain que les participants comprennent parfaitement leurs obligations - la contribution qu'ils doivent apporter - ni leurs droits - indemnités, conditions de vie, etc. La question de la publication des avis de cours en temps utile a déjà été soulevée auparavant lors de conférences techniques régionales sur les pêches.

Il a été observé que les services des pêches attendent souvent la dernière minute pour transmettre l'annonce du cours aux instances provinciales. L'agrément officiel du ministère des Affaires étrangères peut aussi retarder le processus.

La brièveté de ce délai tient, entre autres, à l'incertitude du financement et à la nécessité de mobiliser des fonds d'une année sur l'autre. Il serait bon de s'assurer d'un financement moins précaire.

**Recommandation : Qu'un délai plus long soit prévu entre l'appel à candidatures et le début du cours, de manière à garantir une sélection nationale plus efficace, à diffuser des informations pertinentes au niveau national, à prendre les dispositions administratives requises et à laisser aux étudiants le temps de se préparer.**

## 7.2 Niveau d'admission

Le cours, principal moyen de répondre aux vastes besoins de formation des agents des services des pêches de la région, continue indubitablement de bénéficier d'un large soutien. Si certains pays (les Tonga, par exemple) délèguent au cours des étudiants afin qu'ils atteignent le niveau d'admission, d'autres pays (les Îles Salomon, par exemple) préféreraient relever légèrement le niveau pour faire en sorte que tous les participants soient en mesure d'exploiter avec profit les supports didactiques et acquièrent une expérience de la pêche de manière à utiliser leurs acquis en situation réelle.

Comme nous l'avons vu plus haut, des disparités de niveau d'expérience, d'éducation et de maîtrise de la langue peuvent faire obstacle à l'efficacité du cours. Plusieurs anciens étudiants ont observé qu'ils avaient parfois perdu certaines années ou unités de valeur à cause du niveau d'admission ou de la connaissance de l'anglais de leurs condisciples. Il est proposé de relever légèrement le niveau exigé pour l'admission au

cours, de manière à s'appuyer sur la formation suivie dans certaines disciplines, tout en conservant une approche ouverte, notamment des initiations à la plupart des disciplines. Il faudrait respecter certains critères en vigueur et, dans la mesure du possible, désigner plusieurs candidats de chaque pays, afin que le processus de sélection soit plus rigoureux.

Il est proposé d'imposer une expérience d'au moins deux ans dans le secteur halieutique, comme l'ont suggéré des représentants de pays et des anciens participants, qui ont le sentiment que les résultats sont parfois faussés si l'on envoie des personnes qui n'ont aucune expérience de la pêche. D'autres estiment cette exigence excessive pour un cours qui est essentiellement une initiation.

**Recommandation : Que les critères d'admission au cours soient revus et que l'on envisage d'imposer une expérience de la pêche d'un ou deux ans.**

### 7.3 Financement

#### 7.3.1 Budget

Le budget du cours est reproduit succinctement sur le tableau 3. Un bilan complet du cours 2001 figure en *annexe 7*. Le coût par étudiant s'élève à 30 000 NZD environ, sur la base de 11 étudiants inscrits. En 2002, la Nouvelle-Calédonie a fait don de 4 millions XPF (68 000 NZD) à l'appui du module de pêche pratique. La Fondation et le Secrétariat général du Commonwealth ont respectivement réduit le nombre de places prises en charge de trois à deux et de quatre à trois.

Les ETIO qui envoient des stagiaires contribuent aux frais à hauteur de 2 380 USD, soit 4 760 NZD, par participant, ainsi que convenu à la conférence technique régionale sur les pêches de 1996. À l'origine, ce versement était destiné à faire face à des difficultés financières, notamment les fluctuations des taux de change rencontrées à l'époque. C'est, à la connaissance de l'évaluateur, l'un des rares cours de formation halieutique pour lesquels les ETIO assument une part importante des frais, et cela dénote l'intérêt que les pays de la région portent au cours.

**Tableau 3 : Budget succinct du cours 2001**

	En monnaie étrangère	En XPF
<b>RECETTES</b>		
Nouvelle-Zélande	NZD 130 000	6 774 062
Secrétariat général du Commonwealth	£ 30 000	5 730 900
Fondation du Commonwealth	£ 21 000	4 054 098
Droits d'inscription		1 231 824
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>17 791 874</b>
<b>DEPENSES</b>		
Module Nelson	NZD 186 654	11 397 412
Module de pêche pratique	NZD 68 794	4 200 713
Frais généraux, avion compris	NZD 63 420	3 872 618
<b>TOTAL DES DEPENSES (10 ETUDIANTS)</b>	<b>NZD 318 868</b>	<b>19 470 743</b>
<b>EXCEDENT/(PERTE)</b>		<b>(1 678 869)</b>

Outre ces frais, la rémunération du personnel de la CPS, y compris les salaires et les frais afférents, s'élève à 51 000 dollars par an environ (voir chapitre 9).

Par rapport à d'autres formations techniques étrangères, ce cours n'est pas d'un coût prohibitif, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un programme de six mois qui comporte une grande part de travaux pratiques. Ceux-ci revêtent une importance capitale pour le succès de l'enseignement. Un cours de mécanique dispensé au NMIT, par exemple, demanderait des frais de pédagogie légèrement supérieurs pour les étudiants internationaux (9 500 dollars contre 8 300 par étudiant). Il est probable que des droits à peu près équivalents seraient réclamés pour un cours similaire dispensé en Australie.

### 7.3.2 *Bailleurs de fonds*

La mobilisation de fonds est un problème permanent pour la section Formation halieutique de la CPS, malgré les appels que les pays ont lancés lors de plusieurs conférences techniques régionales sur les pêches. Chaque année depuis le lancement du cours, la Nouvelle-Zélande lui a octroyé un soutien financier important, et elle est impatiente de connaître les conclusions de la présente évaluation.

Le Secrétariat général et la Fondation du Commonwealth contribue au financement de certains frais de chaque étudiant, en particulier les frais de pédagogie, les supports didactiques, l'hébergement et les indemnités. Ils préfèrent laisser à d'autres bailleurs de fonds le soin d'assumer les frais de voyage. Autrefois, le Secrétariat général du Commonwealth signait un accord de financement triennal. À l'heure actuelle, les deux bailleurs de fonds du Commonwealth n'acceptent d'examiner que des candidatures au cas par cas, chaque année, et il n'est pas prévu de fonds dans leur planification budgétaire actuelle. Ils attendent donc cette évaluation pour prendre des décisions éclairées quant au financement futur.

Pour 2002, la Nouvelle-Calédonie a renouvelé son engagement de 4 millions XPF (68 800 NZD). Il ressort de débats officiels conduits entre la section Formation halieutique de la CPS et des représentants officiels du gouvernement néo-calédonien que ce financement pourrait être renouvelé régulièrement chaque année, sous réserve que le module pratique reste basé en Nouvelle-Calédonie.

Le temps consacré au cours par le personnel de la section Formation halieutique et d'autres agents de la CPS constitue une forme de financement. Quatre agents sont mobilisés pendant près de 22 semaines en tout, pour un coût total de 51 260 NZD (ensemble des frais salariaux compris).

### 7.3.3 *Versement d'indemnités aux étudiants*

Le niveau de l'indemnité de subsistance versée par la CPS a posé des problèmes à certains étudiants. Des renseignements donnés aux étudiants il ressort clairement qu'il n'est versé qu'une modeste indemnité (actuellement égale à 105 dollars par semaine) destinée à couvrir les frais essentiels, en dehors de ceux d'hébergement et de restauration pris en charge par la CPS. Néanmoins, certains étudiants, peut-être habitués à des indemnités relativement généreuses versées pour un voyage à l'étranger, ont causé de graves problèmes, au point que leurs résultats en ont été affectés. Il conviendrait de mieux informer les étudiants avant qu'ils ne s'inscrivent, de manière à éviter tout malentendu quant au niveau des indemnités reçues. Il faut noter que les étudiants perçoivent généralement l'intégralité de leur salaire lorsqu'ils sont à l'étranger.

## 8. **PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

### 8.1 **Possibilités de rehausser le niveau du cours, de le scinder en unités de valeur et de valider les acquis**

L'enquête a révélé un certain intérêt pour la transformation du cours CPS/Nelson en formation diplômante, ou du moins la validation officielle de certains modules de manière à ce qu'ils servent de tremplin à des études professionnelles ultérieures. En 1992, après avoir examiné la possibilité de délivrer un certificat à l'issue du cours, les participants à la conférence technique régionale sur les pêches ont recommandé son maintien sous sa forme actuelle. Au cours de la présente évaluation, certains anciens stagiaires ont estimé qu'un cours plus long et une qualification officielle favoriseraient leur avancement professionnel. Il n'est toutefois pas entièrement certain qu'ils aient bien tenu compte du rapport coûts-avantages liés à la vulgarisation et à d'autres résultats dans le domaine halieutique.

Une autre approche consiste à examiner des mécanismes de validation existants pour voir si certains modules du cours peuvent s'y intégrer tout en conservant leur pertinence pour la pêche océanique. La proposition de scinder le cours en unités de valeur pour en améliorer la transférabilité n'est pas nouvelle. Lors de la conférence technique régionale sur les pêches de 1994, le représentant du Vanuatu avait suggéré de scinder le cours en modules, plus faciles à dispenser dans d'autres endroits de la région. Après en avoir débattu, le personnel du Conseil de formation de la filière Produits de la mer et du NMIT estime qu'il est possible d'appliquer des unités de valeur validées par l'autorité d'agrément néo-zélandaise à plusieurs des disciplines actuellement enseignées. Les éléments du cours seraient ainsi officialisés et normalisés, ce qui permettrait

aux étudiants d'acquérir d'autres qualifications, le cas échéant, et garantirait un certain niveau d'assurance de la qualité par comparaison à un niveau professionnel reconnu. Pour que la qualification soit reconnue, il faut que l'unité de valeur soit évaluée dans des conditions pratiques (par exemple nettoyage et désinfection d'installations et d'équipements dans une usine de transformation des produits de la mer), ce qui pourrait se faire dans le cadre du module pratique.

**Recommandation : Que la CPS et l'établissement de formation envisagent sérieusement de scinder le cours en unités de valeur, dans la mesure du possible, et de valider les matières utiles conformément aux normes de l'autorité d'agrément néo-zélandaise ou d'un mécanisme équivalent de validation des acquis.**

## 8.2 Le rôle du cours CPS/Nelson dans les stratégies de formation continue des ressources humaines

Sur les quatorze questionnaires renvoyés avant la Conférence des directeurs des pêches, neuf (64 pour cent) font état de plans de formation, dont le cours fait partie intégrante. Pour ce qui est des questionnaires retournés avant les autres Conférences des directeurs des pêches, trois ne mentionnent pas de plans de formation (tout en se prononçant en faveur du cours) et deux (Guam et Nouvelle-Calédonie) citent des plans de formation, mais autres que le cours destiné à des agents des services des pêches. Seul Guam estime que le cours ne répond pas à ses besoins.

La multitude et la diversité des formations proposées aux agents des services des pêches peuvent conduire à une formation indifférenciée, mal préparée, qui réduit un peu plus les effectifs déjà maigres des services des pêches. La section Formation halieutique de la CPS et d'autres instances se sont déjà aperçus que l'idée que "toute formation est une bonne formation" soulevait un problème. D'après les entretiens conduits et les commentaires reçus, il apparaît que le cours Nelson est considéré comme un pilier de la formation continue du personnel des services des pêches des ETIO. Le fait que certains pays envoient presque systématiquement des jeunes agents suivre le cours ne leur semble pas une formation indifférenciée ni sans objectifs de formation clairs. Ils estiment au contraire qu'en raison du caractère pluridisciplinaire des pêches, les futurs plans de carrière et l'exercice efficace de la profession des agents des services des pêches doivent reposer sur une large connaissance de tous les aspects essentiels de la pêche.

## 8.3 Besoins futurs des agents des services des pêches en matière de formation

L'annexe 2 montre clairement que la demande d'inscriptions au cours CPS/Nelson ou à des cours équivalents, émanant des services des pêches océaniques, reste forte. Au cours des dix prochaines années, de 84 à 103 places de stagiaires seront sollicitées, d'après l'estimation totale des demandes formulées par les quatorze pays participant à des Conférences des directeurs des pêches. D'après la participation passée, on estime qu'il faudra 20 à 24 places de plus pour des étudiants de pays qui n'ont pas retourné de questionnaire, soit 10 à 12 étudiants par an.

Il se pourrait en outre que certains employés du secteur privé continuent d'être envoyés au cours. Dix-huit d'entre eux ayant suivi le cours, ces dix dernières années, cela représenterait environ deux étudiants de plus par an.

## 8.4 Autres études des besoins de formation halieutique dans la région du Pacifique

Plusieurs études portant sur la formation halieutique ont été réalisées depuis que le cours CPS/Nelson existe. Nombre d'entre elles figurent dans des projets ou des rapports techniques, notamment ceux du programme Pêche côtière de la CPS. Les principales évaluations portant sur la formation qui ont été faites à ce jour sont les suivantes :

- une étude des besoins en matière de formation continue et de la gestion prévisionnelle des ressources humaines du secteur halieutique, menée par Sutherland et son équipe en 1991 (Sutherland et al., 1992), et qui regroupait quatorze enquêtes nationales,

- une évaluation plus récente des besoins en matière d'enseignement et de formation aux métiers de la mer, réalisée en 2000 par Dick Watling sous les auspices de l'Université du Pacifique Sud (Watling, 2001).

Sutherland constatait la nécessité d'une formation permanente à la vulgarisation et, après des enquêtes approfondies sur le terrain, concluait que les cours de vulgarisation que la CPS dispensait à l'époque au niveau national devaient être maintenus, car ils constituent des modèles utiles. Reconnaisant le caractère continu de cette formation, il recommandait de concevoir des cours de vulgarisation de "remise à niveau", afin de renforcer les compétences élémentaires. Sutherland souligna aussi l'évolution du rôle du vulgarisateur, c'est-à-dire la privatisation croissante, le traitement des problèmes de surpêche et, par suite, la nécessité de recueillir des données sur la pêche côtière et de mieux sensibiliser le public aux problèmes de la pêche.

Watling (2001) mentionnait expressément le cours CPS/Nelson et recommandait de modifier ce cours et d'autres enseignements similaires traitant des techniques de pêche, mais de ne pas l'abandonner. Il mettait en lumière certains besoins précis en matière de formation des agents de vulgarisation, et suggérait d'appliquer des techniques simples et éprouvées d'observation des ressources récifales et de formation des communautés à l'écologie marine et à la taxonomie.

### **8.5 Autres possibilités de formation**

Le cours CPS/Nelson est considéré comme unique en son genre dans la région. Une formation est dispensée, au niveau national, aux agents de vulgarisation halieutique à Vanuatu, Kiribati, et à l'Université du Pacifique Sud, mais elle n'est pas aussi polyvalente que le cours sous sa forme actuelle.

Le Centre international de formation halieutique de Kanagawa (Japon), géré par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), propose un large éventail de cours convenant à des agents de vulgarisation halieutique des ETIO. Plusieurs agents des services des pêches de la région ont suivi ces cours, qui portent notamment sur les engins de pêche, la vulgarisation, la gestion halieutique, l'entretien des coques et des moteurs, la manipulation et la transformation du poisson. La Fondation japonaise pour la coopération internationale en matière de pêche (OFCE) finance en outre des cours destinés à des agents des services des pêches, mais les offres sont limitées aux pays qui ont passé des accords de pêche avec le Japon ou créé des co-entreprises. D'après les commentaires des participants et des agents des services des pêches recueillis au cours de l'évaluation, l'enseignement dispensé est plus spécialisé et moins approprié que celui du cours CPS/Nelson.

D'autres prestataires de formation ont été contactés, afin de savoir s'ils seraient en mesure de dispenser un cours de contenu similaires et ayant des résultats comparables à ceux du NMIT. Ces établissements sont l'Institut polytechnique de Manakau (Auckland), l'Institut polytechnique de la Bay of Plenty, le Collège maritime australien et l'École australienne de formation halieutique. Tous sont en mesure d'enseigner la plupart des unités de valeur (sinon toutes) dispensées actuellement à Nelson, mais une comparaison poussée déborderait du cadre de la présente évaluation.

L'Université du Pacifique Sud s'est déclarée intéressée, mais elle traverse un période de turbulences, suite à sa récente évaluation, à une restructuration envisagée et à la démission du directeur du programme d'études océanographiques, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut. Il est en outre peu probable que l'USP puisse mobiliser des fonds suffisants. Pour ces raisons, et du fait qu'il a été recommandé de dispenser le cours en dehors de la région, le recours à l'USP n'est pas considérée comme une solution viable pour l'instant.

## **9. PLACE FUTURE DE LA CPS DANS LA FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES**

Depuis les débuts du cours, la section Formation halieutique de la CPS accorde une importance croissante à la coordination de la formation destinée au secteur privé—stages, formations en matière de gestion d'entreprises, de qualité des produits de la mer et de formation de membres d'équipage. Cette évolution s'explique par l'amélioration des résultats obtenus, du fait que le secteur privé dispose de moyens financiers

et a la possibilité d'exploiter les acquis de la formation dispensée. Le cours constitue le dernier grand programme de formation de la section qui cible le secteur public.

La CPS apporte une importante contribution annuelle au cours Nelson, pour un coût total d'environ 51 000 NZD. Cette participation revêt les formes suivantes :

- Le spécialiste de la formation halieutique de la CPS, Terii Luciani, et l'adjointe administrative, Christine Bury, consacrent environ deux semaines-personnes à la gestion et à la coordination du cours – traitement des candidatures, contacts avec les services des pêches, étude des évaluations en fin de cours, correspondance avec les bailleurs de fonds et établissement de rapports à l'intention de ceux-ci.
- Le spécialiste de la formation halieutique de la CPS et le conseiller en formation halieutique de la CPS, Michel Blanc, consacrent chacun environ six semaines-personnes à la planification, l'organisation et l'enseignement (à temps partiel) du module de pêche pratique. Le chargé du développement de la pêche, Steve Beverly, consacre près de six semaines à ce module. Les agents de la CPS s'occupent de la gestion des bateaux, de la recherche d'enseignants, des sorties en bateau et de la commercialisation du poisson.
- La CPS fournit divers supports didactiques au NMIT à l'appui du cours, notamment des manuels et des vidéocassettes.

Le cours CPS/Nelson est l'une des principales activités de la section Formation halieutique de la CPS. Il coûte cher, compte tenu du temps passé par le personnel de la CPS qui traite les candidatures, gère le cours et recherche des fonds.

Le cours répond assurément aux besoins décelés dans le secteur halieutique. Néanmoins, il se pourrait que la nécessité du cours (et celle de la participation de la CPS) s'amenuise sous l'effet de la stabilisation des effectifs des services des pêches et de facteurs budgétaires et autres. Cette baisse de la demande n'interviendra probablement pas avant cinq ans, mais les évaluations futures devraient en tenir compte.

Une autre entité de la région, l'Université du Pacifique Sud par exemple, pourrait s'avérer capable de gérer et de coordonner le cours ou de s'y intéresser. L'Université du Pacifique Sud pourrait aussi jouer le rôle de prestataire de formation. La participation future de l'USP dépendra, dans une large mesure, de l'orientation qu'elle prendra en matière de formation halieutique débouchant sur un certificat ou un diplôme. Bien que l'USP possède une section active, qui est axée sur la manipulation et la transformation des produits de la mer et traite de questions touchant cette filière, elle s'intéresse peu à d'autres aspects techniques et concrets de la pêche.

Une instance ou un pays externe à la région (le Japon, par exemple) pourrait décider de proposer un cours similaire à celui qui est dispensé actuellement à Nelson. Il est probable que ni le centre de Kanagawa ni les cours de l'OFCF n'accepteront de se porter candidats. Le premier n'offre que relativement peu de places par an, tandis que le cours le plus approprié de l'OFCF (le cours de vulgarisation proposé aux pays insulaires océaniques en matière de pêche côtière) exclut de nombreux ETIO en limitant les participants aux ressortissants de "nations avec lesquelles le Japon cultive des liens étroits dans le secteur de la pêche".

L'objectif de la section Formation halieutique de la CPS est de combler les lacunes des établissements de formation existants. Elle a indiqué que, lorsque le cours sera autonome sur les plans financier et institutionnel, au niveau régional, elle se retirera et prêtera son concours à d'autres établissements (CPS 2002). Pour les cinq prochaines années, il est toutefois difficile d'imaginer qu'une autre entité que la CPS soit capable de fournir un soutien efficace à la coordination du cours destiné aux agents des services des pêches.

Comme nous l'avons observé précédemment, une plus grande participation d'autres agents et d'autres sections de la CPS (voir chapitre 5.3.2) ajoutera une valeur considérable au cours et renforcera ces activités auprès d'un échantillon de futurs agents des services des pêches de la région. Cela contribuera à maintenir l'équilibre, au sein de la section Formation halieutique, entre les besoins respectifs du secteur public et du secteur privé.



Il y a certes de bonnes raisons à l'organisation du cours en dehors de la région (voir chapitres 4.1 et 5.3), mais il importe d'exploiter pleinement les enseignements dispensés dans la région au cours des vingt dernières années. Il est conseillé d'examiner attentivement le programme du cours et d'en évaluer la pertinence pour l'Océanie au vu de l'évolution récente.

La CPS met à disposition des trésors de supports didactiques et de services de formation qui sont déjà amplement exploités et pourraient l'être davantage. En outre, la section Formation halieutique de la CPS semble en mesure de jouer un rôle central dans l'élaboration d'un programme amélioré (après consultation des personnes compétentes). Dans cette optique, les spécialistes de la CPS devraient revoir le programme enseigné dans les disciplines qui les intéressent (en particulier : gestion des pêches côtières, développement de la pêche, gestion communautaire, aquaculture, etc.). Une ébauche de ce programme révisé pourrait être présentée à la Conférence des directeurs des pêches de 2003 pour commentaires et suggestion.

Lorsque les participants à la Conférence des directeurs des pêches auront formulé leurs observations et suggestions, il sera possible de lancer un appel d'offres auprès des établissements de formation ou de négocier la poursuite de la formation à Nelson, en fonction du programme révisé.

#### **Recommandations :**

- **La section Formation halieutique de la CPS continue de jouer un rôle de gestionnaire et de coordonnateur du cours pendant cinq ans au moins;**
- **La CPS procède à la révision du programme dans les disciplines de son ressort et établit un projet de programme révisé à l'intention des participants à la Conférence des directeurs des pêches de 2003, pour commentaires et suggestions;**
- **Des appels d'offres sont lancés à des prestataires de formation, ou des négociations sont directement entamées avec le NMIT pour qu'il continue à dispenser le cours.**

## **10. CONCLUSIONS**

Il est indubitable que le cours CPS/Nelson destiné à des agents des services des pêches a eu des retombées positives sur la pêche à l'échelle régionale. Il est difficile de chiffrer cet impact, ne serait-ce qu'en raison du degré de confusion créée par la pénurie de ressources et les difficultés de gestion que rencontrent les services des pêches et de vulgarisation nationaux.

Disposant déjà d'effectifs réduits, les services des pêches sont mis à rude épreuve du fait du dynamisme du secteur de la pêche dans la région et de la priorité accordée à la valeur et à l'exploitation des ressources halieutiques en vue d'en tirer un avantage économique et d'assurer la sécurité alimentaire. Une formation appropriée dans les disciplines essentielles contribuera à faire face à ces exigences et à promouvoir la mise en œuvre de stratégies nouvelles et innovantes destinées à faciliter le développement durable de la pêche.

L'évaluateur préconise la poursuite du cours et recommande vivement d'instaurer un meilleur équilibre entre l'orientation actuelle de la formation des agents des services des pêches, axée sur le développement et la pêche, et les compétences de base en matière de gestion et de développement de la pêche. Il conviendra d'accorder une attention particulière à l'enseignement de méthodes de gestion communautaire et participative, moins tributaires du financement et de la supervision des pouvoirs publics et qui font davantage confiance aux communautés et aux professionnels pour assurer la pérennité de leurs activités halieutiques.

## RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

**ADB (1997).** The Pacific's Tuna - The Challenge of Investing in Growth. Pacific Studies Series, Office of Pacific Operations, Asian Development Bank, Manila.

**EU (2001).** PROCFISH - Pacific ACT and OCT Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Programme - Document n° REG8/6709-003. Annexe jointe à l'accord de financement. Commission européenne, Bruxelles.

**King, M. (2000).** La gestion communautaire des ressources marines. Pour une gestion de la pêche de subsistance par les communautés océaniques. CPS, Nouméa.

**King, M. et U. Fa'asili (1998).** La gestion communautaire de la pêche. Document de travail 8. Deuxième Conférence des directeurs des pêches de la CPS, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 23-27 juillet 2001.

**MAFF (1995).** Rapport annuel 1995, département des pêches, ministère de l'Agriculture, de la foresterie, des pêches, service phyto- et zoosanitaire, Port-Vila, Vanuatu.

**MFAT (1985).** A Review of New Zealand Development Assistance to the South Pacific Commission for the SPC/Nelson Polytechnic Course. Ministère des Affaires étrangères, Wellington, Nouvelle-Zélande.

**G. Preston (1984).** Deuxième évaluation du cours de 18 semaines CPS/Nelson Polytechnic destiné aux agents des services des pêches océaniques. CPS, Nouméa.

**CPS (1991).** Principles of extension and communication skills. Manuel élaboré par les participants à l'atelier de vulgarisation et de communication, 11 avril-6 mai 1998. CPS, Nouméa.

**CPS (2002).** Lettre des pêches de la CPS n° 100. Janvier/mars 2002. CPS, Nouméa.

**Sutherland, P.H. (1992).** Human resource development and planning in the Pacific Islands fisheries sector. Document technique n° 201, Commission du Pacifique Sud, Nouméa.

**Tualafono, R. (1999).** Exposé national, Samoa américaines. Première Conférence des directeurs des pêches de la CPS. Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 9-13 août 2001.

**Watling, D (2001).** Training and education needs assessment in the marine sector for the Pacific Island countries. Rapport technique n° 2001/3. Université du Pacifique Sud, Suva.

**Banque mondiale (1999).** Voices from the Village : a comparative study of coastal resource management in the Pacific Islands. Pacific Islands discussion paper series; no. 9. Banque mondiale, Washington.

## ÉVALUATION DU COURS CPS/NELSON DESTINÉ À DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES

### MANDAT

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

#### 1. INTRODUCTION

Examiner le rôle, le but et les objectifs du cours CPS/Nelson destiné à des agents des services des pêches, censé venir en aide aux services des pêches de la région; évaluer son efficacité en regard des attentes des parties intéressées, et indiquer les conditions dans lesquelles la CPS pourrait remplir au mieux son rôle dans la formation des agents des services des pêches à l'avenir.

#### 2. RAISON D'ETRE DE L'EVALUATION

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre d'une série d'études que le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique a entreprises au titre de son engagement à suivre l'avancement des projets et les activités des départements et sections et à en évaluer les retombées, à améliorer la reddition de comptes et à viser l'excellence du travail fourni, pour un meilleur bien-être des populations océaniques (voir Plan directeur de la CPS pour la période 1999-2003).

Depuis ses débuts, en 1979, et sous la supervision technique des responsables des services des pêches, réunis lors de la Conférence des directeurs des pêches, le programme d'étude et la structure du cours ont été révisés en permanence à la lumière de l'évolution des besoins des États et territoires insulaires océaniques. Compte tenu des changements et de l'évolution intervenus dans le secteur des pêches en Océanie, qui peuvent avoir une incidence sur l'orientation future de la formation des agents des services des pêches, le moment est venu de procéder à une révision du cours. Parmi ces mutations il faut citer :

- l'intervention croissante de pêcheurs de la région dans la pêche thonière à la palangre et d'autres modes de pêche, qui étaient auparavant l'apanage d'opérateurs étrangers et non océaniques;
- l'évolution de la pratique de la gestion halieutique à l'échelle mondiale;
- le souci croissant du grand public à l'égard de la durabilité de la pêche et de ses retombées;
- la croissance de la filière aquacole;
- la multiplication des prestataires de formation en Océanie.

#### 3. LE PROGRAMME DU COURS NELSON

Le cours CPS/Nelson destiné à des agents des services des pêches fait partie, depuis 1979, du programme d'activité de la section Formation halieutique, qui relève du programme Pêche côtière de la CPS. La vocation initiale de cette section était la coordination de l'ensemble des activités de formation halieutique de la CPS et l'organisation de cours spécialisés dans des disciplines qui ne sont généralement pas abordées dans la région.

Le cours est financé par divers bailleurs de fonds, notamment l'Agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID), le Secrétariat général du Commonwealth, la Fondation du Commonwealth, la Nouvelle-Calédonie et des États et territoires participants.

Tableau 1 : Participation, par pays, de 1979 à 2001

	1979-1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Samoa américaines	1						1
Îles Cook	8						8
États fédérés de Micronésie	16		1				17
Îles Fidji	22	1			1		24
Polynésie française	4			1			5
Guam	3						3
Kiribati	17	1	1	2	2	1	24
Îles Marshall	6	1	1				8
Nauru	3	2	1	2	1	1	10
Nouvelle-Calédonie	8		1				9
Niue	6					1	7
Îles Mariannes du Nord	5	1			2		8
Palau	7	2			1		10
Papouasie-Nouvelle-Guinée	25	1		1			27
Samoa	9	1	2	1	1	1	15
Îles Salomon	22			1	1		24
Tokelau	4					1	5
Tonga	17	1	2		2	3	26
Tuvalu	13			2		1	16
Vanuatu	13		1			1	15
Wallis et Futuna	2					1	3
<b>TOTAL</b>	<b>211</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>265</b>

#### 4. PORTEE DES PRESTATIONS

##### *Intérêt du cours pour les États et territoires insulaires océaniques et retombées positives*

1. Demander aux gouvernements des ETIO et à d'autres parties prenantes (services des pêches nationaux, anciens étudiants, employeurs, enseignants et bailleurs de fonds) s'ils estiment que le cours enseigne les compétences qui sont, à leur avis, le plus requises, et quelles sont les compétences qui seront probablement nécessaires à l'avenir pour faire face à l'évolution de la pêche à l'échelle nationale.
2. Évaluer la qualité, et surtout la pertinence, du programme et de la structure du cours. Réviser le programme et les supports didactiques. Examiner si la durée du cours est appropriée et si le cours est dispensé de la manière la plus efficace.
3. Définir et revoir les indicateurs de résultats (application des acquis par les stagiaires, postes occupés par les anciens étudiants, contribution des stagiaires au développement local ou régional ou autres aptitudes, etc.). L'évaluateur se rendra dans plusieurs pays pour y conduire des enquêtes et s'entretenir avec d'anciens stagiaires et leurs employeurs. Sur la base de ces observations, tirer des conclusions quant aux retombées du cours.

##### *Sélection des étudiants et aspects financiers*

4. Déterminer le coût unitaire du cours (c'est-à-dire le coût par étudiant), compte tenu des frais directs et des frais de personnel de la CPS directement liés au cours, des contributions en nature des ETIO et des subventions octroyées par les bailleurs de fonds et les pays membres.
5. Revoir et consigner les procédures de sélection des étudiants et, en cas de problèmes, en analyser les causes et proposer des solutions.
6. Formuler des observations quant à la composition des ressources financières, et examiner si les ETIO sont en mesure de prendre à leur charge la totalité ou une partie des frais de formation. Examiner également l'opportunité de solliciter une aide bilatérale en vue de l'octroi de bourses.

### ***Perfectionnement des ressources humaines***

7. Examiner l'opportunité et les avantages potentiels de la validation du cours (ou de modules du cours) selon le système néo-zélandais de qualifications ou d'autres systèmes océaniques de validation des formations, afin de le faire adopter par d'autres établissements de formation de la région.
8. Voir si le cours s'inscrit dans des stratégies de formation continue du personnel des services des pêches dans les pays bénéficiaires, et évaluer les besoins futurs de formation d'agents des services des pêches de la région.
9. Examiner des solutions autres que le cours CPS/Nelson, sous sa forme actuelle, ainsi que leurs aspects financiers et logistiques.

### ***Rôle futur de la CPS en matière de formation d'agents des services des pêches***

10. D'après les principales conclusions et recommandations formulées conformément au mandat décrit plus haut, établir des recommandations précises concernant l'avenir du cours, les rôles respectifs des ETIO, des bailleurs de fonds et de la CPS dans la formation offerte aux agents des services des pêches d'Océanie.

## **5. METHODE**

Un expert indépendant (l'évaluateur), possédant une vaste expérience de la formation professionnelle et du développement de la pêche en Océanie, conduira l'évaluation. Il sera entièrement responsable de la réalisation satisfaisante de l'évaluation, y compris de la rédaction d'un rapport.

La section Formation halieutique de la CPS aidera l'évaluateur pour les aspects logistiques. Michel Blanc sera son interlocuteur à Nouméa et l'aidera à organiser l'évaluation. L'évaluateur fera rapport au directeur général de la CPS qui, à des fins contractuelles, sera le client de l'évaluateur. Le directeur général sera représenté par le directeur de la section Planification de la CPS et par le directeur de la division Ressources marines, le cas échéant. Le contrat de l'évaluateur sera rémunéré en fonction des résultats obtenus et non des activités menées.

L'évaluateur mènera les principales activités suivantes pour mener à bien les tâches qui lui incombent en vertu de son mandat :

- Participation à une première réunion d'information au siège de la CPS, à Nouméa (en présence du directeur de la division Ressources marines, du conseiller pour la formation halieutique, d'autres agents de la division Ressources marines de la CPS et du directeur de la section Planification).
- Étude des rapports et des documents relatifs au cours, notamment la description succincte du cours, l'annuaire des anciens élèves et les documents de travail présentés à des conférences précédentes des directeurs des pêches.
- Réalisation d'une enquête (par courrier ou par courrier électronique) auprès des directeurs des services des pêches nationaux, pour connaître leur point de vue sur les retombées et la pertinence du cours, la procédure de sélection et les aspects financiers.
- Visite de l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, inspection des équipements et des supports didactiques et entretien avec le personnel compétent.
- Entretien avec des représentants de l'Organisation néo-zélandaise de formation dans la filière des produits de la mer, Wellington (Nouvelle-Zélande) (<http://www.sito.co.nz>, Barbara Johnsen, directrice générale) afin de connaître les méthodes de formation halieutique appliquées et l'expérience des professionnels de Nouvelle-Zélande.

- Entretiens en face-à-face ou par téléphone avec des intervenants et des bénéficiaires dans un certain nombre de pays, y compris la Nouvelle-Calédonie et deux ou trois autres ETIO. L'évaluateur devra consulter, entre autres :
  - d'anciens stagiaires,
  - des directeurs ou des responsables de services des pêches nationaux,
  - des responsables d'autres établissements dispensant une formation halieutique,
  - des dirigeants d'entreprises de pêche (exploitants de bateaux de pêche et d'entreprises de transformation) qui emploient d'anciens étudiants.
- Communication au client et à la section Formation halieutique des premières conclusions et recommandations, à la fin des travaux sur le terrain.
- Élaboration de projets de rapports et de rapports finals, en anglais, selon les indications ci-après.
- Si possible, et le cas échéant, faire aux participants à la Conférence des directeurs des pêches de la CPS (prévue pour l'instant en octobre, aux Îles Fidji) un bref compte rendu de l'évaluation (les frais de déplacement de l'évaluateur seront pris en charge).

Les travaux d'évaluation sur le terrain devraient prendre environ trois semaines, en fonction des transports aériens. Une semaine sera consacrée aux travaux préliminaires et à la rédaction du rapport. L'évaluation devra être conduite et achevée dans les plus brefs délais possible.

Une semaine avant l'achèvement des travaux sur le terrain, l'évaluateur rédigera le **projet de rapport** et le soumettra pour examen au Secrétariat général et à la NZAID (coordonnateur régional pour l'Océanie), qui formuleront des observations.

L'évaluateur étudiera ces observations et apportera tout changement et amendement rationnel, suggéré ou exigé, au **rapport final** dans un délai d'une semaine maximum après la réception des observations.

La structure des rapports suivra de près le mandat de l'évaluation. Le rapport doit montrer que l'évaluateur a respecté chaque point de son mandat. Le rapport final comportera un sommaire (avec une liste de recommandations), le rapport proprement dit, de 25 pages maximum, et éventuellement des annexes. Les recommandations porteront notamment sur les principaux points.

Tous les rapports seront établis en format Microsoft Word (pour PC) et soumis à la CPS par courrier électronique. La CPS se chargera de produire et de diffuser - le cas échéant - des exemplaires reliés du rapport.

Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique détient le droit d'auteur sur ce rapport.

#### **Documents d'évaluation attendus**

- Information sur les premières conclusions et recommandations
- Projet de rapport
- Rapport final

**SÉLECTION DE COMMENTAIRES FORMULÉS PAR LES SERVICES DES PÊCHES NATIONAUX  
À PROPOS DU COURS CPS/NELSON DESTINÉ À DES AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES**

Pays/ territoire	Le cours répond-il aux besoins ?	La durée du cours est-elle correcte ?	Observation sur le cours, sous sa forme actuelle	Autres matières à enseigner aux futurs agents des services des pêches	Nombre d'étudiants délégués au cours des dix prochaines années	Autres remarques
Îles Cook	Le cours répond aux besoins du ministère et est totalement approprié; les anciens étudiants ont pu s'adapter à des conditions de travail très diverses et étaient bien préparés aux postes qu'ils occupent.	Oui pour les agents des services des pêches. Le secteur privé a besoin de cours moins longs et mieux ciblés.	Confection de filets, entretien de bateaux, soudage, etc. sont moins indispensables. Préférence pour des matières qui ne sont pas enseignées aux Îles Cook, par ex. principes HACCP, électronique marine, etc.	Gestion des bateaux, aquaculture, marketing, principes HACCP et gestion des risques, gestion communautaire, documents d'export, législation et respect des réglementations en matière de pêche.	4 ou 5	Certaines matières (évaluation des ressources marines et études d'impact sur l'environnement par ex.) demandent des études plus longues. Vu l'essor de la pêche thonière aux Îles Cook, il importe qu'une formation soit dispensée dans ce domaine d'activité. Espoir placé dans l'aquaculture tropicale. Le coordonnateur du cours devrait œuvrer en étroite collaboration avec le conseiller en aquaculture de la CPS pour mettre au point le programme d'études.
Îles Fidji	Le cours répond parfaitement aux besoins de Fidji et constitue une partie essentielle de la formation des agents des services des pêches.	Oui	Confection de filets et matelotage, travaux pratiques de mécanique et autres sujets pratiques sont moins indispensables. L'accent est surtout mis sur la vulgarisation et la communication, la biologie des poissons, la gestion d'entreprises et l'informatique.	Le cours s'oriente vers la gestion durable et la conservation des ressources marines, d'où la nécessité d'intégrer ces matières (développement de la pêche à la palangre nationale, industrielle, marketing, environnement et gestion, etc.)	9 ou 10	Le ministère des Pêches de Fidji vient d'établir un plan de gestion des thonidés et de réviser la législation sur la pêche. Prochaine action prioritaire: établir des profils des ressources et des plans de gestion au niveau des villages ( <i>qoliqoli</i> ). L'orientation future du cours vers la conservation et la gestion va dans le sens du futur plan de développement.
Guam	Dans l'ensemble, le cours ne répond PAS aux besoins du département Ressources aquatiques, faune et flore sauvages.	Non indiqué.	Certaines parties du cours répondent à notre mandat, d'autres non. Notre services des pêches concerne surtout la pêche de plaisance.	Non indiqué.	0	Le service des pêches a un effectif relativement réduit, composé de biologistes et de techniciens. Les biologistes doivent posséder au minimum un baccalauréat, tandis que les techniciens doivent avoir une expérience de la pêche pour solliciter un emploi. Guam ne peut se permettre d'envoyer un étudiant suivre une "formation aussi longue".

Pays/ territoire	Le cours répond-il aux besoins ?	La durée du cours est-elle correcte ?	Observation sur le cours, sous sa forme actuelle	Autres matières à enseigner aux futurs agents des services des pêches	Nombre d'étudiants délégués au cours des dix prochaines années	Autres remarques
<b>Kiribati</b>	Le cours est tout à fait adapté, et, en tant que cours pluridisciplinaire, il couvre toutes les compétences requises d'un agent d'un service des pêches.	Oui	Toutes les matières sont utiles, voire essentielles. Les matières les plus prisées sont la vulgarisation, la manipulation du poisson, la sécurité et la survie en mer et la pêche pratique.	Principaux besoins nouveaux : soutien au développement de la filière pêche locale (pêche thonière à la palangre). En outre : gestion des bateaux, principes HACCP et plans de gestion du risque, gestion de l'environnement et informatique.	9 ou 10	Mettre l'accent sur la capacité de charge de l'environnement et les modes de gestion possibles des ressources marines. Il faudrait instaurer un équilibre entre nos méthodes de pêche et notre aptitude à préserver les stocks de poissons et l'environnement. Il pourrait s'avérer nécessaire de proposer des cours différents au fil du temps, compte tenu de l'évolution des compétences de base requises.
<b>Nauru</b>	Le cours est totalement approprié, mais ne répond pas à tous les besoins du service des pêches et des ressources marines de Nauru.	De préférence 12 mois pour l'introduction de nouvelles matières; conserver des matières pratiques telles que le soudage de l'aluminium.	Toutes les matières enseignées actuellement sont soit essentielles soit très utiles. L'utilisation de la fibre de verre n'est pas une matière prioritaire.	Problèmes de protection de l'environnement, valorisation et aquaculture. En outre, gestion des bateaux, gestion halieutique, marketing, principes HACCP et sciences halieutiques.	9 ou 10, voire plus	Le cours CPS/Nelson est essentiel pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée à Nauru. Il est essentiel que de nouveaux modules soient ajoutés à l'avenir, tout en conservant les modules pratiques. Les modules existants pourraient continuer d'être enseignés à Nelson et de nouveaux modules l'être à Fidji (USP et Institut de technologie de Fidji).
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	Le cours est parfaitement adapté et répond à tous les besoins.	Oui	Matières très utiles : vulgarisation, pêche en général, manipulation du poisson, gestion d'entreprises et pêche pratique. Près de la moitié des matières présentent une utilité mais non prioritaire.	Un certain intérêt pour d'autres matières : développement de la filière pêche locale, aquaculture, évaluation des ressources et informatique.	0-4	Concurrence variable selon les provinces.



Pays/ territoire	Le cours répond-il aux besoins ?	La durée du cours est-elle correcte ?	Observation sur le cours, sous sa forme actuelle	Autres matières à enseigner aux futurs agents des services des pêches	Nombre d'étudiants délégués au cours des dix prochaines années	Autres remarques
Niue	Presque tout l'ensemble du cours répond aux besoins. Il donne aux nouveaux agents des services des pêches l'occasion d'acquérir une vaste expérience du travail dans le secteur des pêches et leur permet de se spécialiser par la suite.	Oui	La plupart des matières sont essentielles ou très utiles. Pratique de la confection de filets, utilisation de fibres de verre et soudage : secondaires.	Gestion des bateaux, développement de la filière pêche locale, gestion halieutique, commercialisation du poisson, science halieutique et recours croissant à l'informatique.	1 à 3 (4 ou 5 si la filière thonière se développe)	Il est très utile de disposer d'agents possédant des connaissances de base et qui s'y connaissent en exploitation de bateaux, hors-bord et autres outils liés à la pêche, d'autant que les effectifs des services des pêches sont limités.
Îles Marianne du Nord	Presque tout le programme répond à nos besoins. Très utile pour atteindre les objectifs de développement.	Oui	Toutes les matières sont essentielles ou très utiles.	Souhaiterait que le cours soit étoffé (problèmes écologiques, ressources, principes CPS, gestion des bateaux et développement de la filière pêche locale).	10	Le cours et d'autres activités de la CPS ont été très utiles pour le développement de la pêche aux Îles Mariannes. Souhaiterait que certains cours de formation soient organisés au niveau national, sous réserve de la disponibilité de fonds.
Papouasie- Nouvelle- Guinée	Le cours répond aux besoins. Du fait de la taille du pays, le type de formation élargie dispensée par le cours CPS/Nelson reste nécessaire. Les provinces ont besoin de services de vulgarisation au niveau national, et le cours Nelson ne répond (et ne répondra probablement) qu'à une partie de ces besoins.	Oui	Le cours fonctionne bien et les matières enseignées sont généralement essentielles ou utiles, à l'exception du soudage.	Il faut mettre l'accent sur les principes de base de la gestion halieutique, les actions communautaires et le soutien au secteur privé et à tous ceux qui interviendront directement dans le développement du secteur.	12	Plusieurs agents du secteur public ayant suivi la formation ont rencontré des difficultés pour mettre en pratique les compétences acquises au cours CPS/Nelson, faute de soutien de la part des pouvoirs publics et de planification. En concertation avec les provinces, le service des pêches national cernerait mieux les besoins de formation et établirait des plans de manière à tirer pleinement parti de l'enseignement.

Pays/ territoire	Le cours répond-il aux besoins ?	La durée du cours est-elle correcte ?	Observation sur le cours, sous sa forme actuelle	Autres matières à enseigner aux futurs agents des services des pêches	Nombre d'étudiants délégés au cours des dix prochaines années	Autres remarques
Samoa	Le cours répond entièrement aux besoins du Samoa. C'est le meilleur qui soit dispensé dans la région. Il aborde les aspects théoriques et pratiques qui nous intéressent.	Oui	Les matières enseignées à présent sont généralement essentielles ou très utiles. Le soudage et l'utilisation des fibres de verre sont des matières utiles mais non prioritaires.	La connaissance de la gestion des bateaux de pêche à la palangre est prioritaire. Intérêt pour les sujets liés à la gestion halieutique, l'aquaculture, la gestion de l'environnement et l'informatique.	1-3	Le cours devrait être réactualisé.
Îles Salomon	Le cours est utile et, d'après les commentaires des stagiaires et des enseignants, il a répondu aux besoins des Îles Salomon.	Oui	Toutes les matières enseignées à présent se rapportent à la pêche. Sont particulièrement profitables : la vulgarisation, la communication et la manipulation du poisson.	Il faudrait inclure dans toute formation future des sujets liés à la gestion des ressources. L'échec des petites entreprises de pêche s'explique par une mauvaise gestion d'entreprise et il faudrait inclure davantage de matières dans ce domaine.	9-10	Le cours CPS/Nelson conservera son utilité à l'avenir, sous réserve d'amendements. Le développement de la pêche demeurera un axe prioritaire, mais la protection et la gestion des ressources et de l'environnement sont tout aussi importantes.
Tonga	Le cours actuel répond tout à fait aux besoins des Tonga. Il permet aux nouveaux agents de s'initier aux matières et aux problèmes touchant la pêche.	Oui	En général, dosage actuel des matières satisfaisant. Certains éléments pourraient être enseignés au niveau local. Particulièrement utiles : vulgarisation, navigation, manipulation du poisson, sécurité et survie en mer, biologie des poissons et aspects pratiques de la pêche.	Souhaite vivement renforcer l'enseignement en aquaculture tropicale, l'initiation à l'évaluation et au suivi des ressources, ainsi que dans les matières suivantes : plans CPS, compétences en matière de gestion halieutique et développement de la filière pêche locale.	9-10 ou plus	Le cours CPS/Nelson est très important pour la formation des agents des services des pêches des Tonga. C'est la formation la plus appropriée qui existe, et sa poursuite est vivement recommandée car elle constitue une bonne introduction à "l'univers de la pêche".

Pays/ territoire	Le cours répond-il aux besoins ?	La durée du cours est-elle correcte ?	Observation sur le cours, sous sa forme actuelle	Autres matières à enseigner aux futurs agents des services des pêches	Nombre d'étudiants délégués au cours des dix prochaines années	Autres remarques
Tuvalu	Le cours répond indubitablement à nos besoins et convient parfaitement à la formation d'agents des services des pêches.	Oui	Toutes les matières sont soit essentielles soit très utiles. Seule exception : pratique de la pêche et matelotage.	Réduire l'importance donnée à des sujets généraux, aux travaux pratiques en atelier de mécanique. Favorable à l'introduction de sujets intéressant le secteur privé (gestion des bateaux, développement de la filière, principes HACCP) et la gestion halieutique.	6-8	Le cours revêt une importance capitale pour le perfectionnement de notre main-d'œuvre. Les moyens financiers sont souvent limités, et il existe peut-être des sources de financement internes qui nous permettraient de contribuer au cours CPS/Nelson ou de le soutenir, de manière à ce qu'il puisse être maintenu dix ans encore.
Vanuatu	Le cours est très utile et parfaitement, surtout pour les nouvelles recrues du programme de vulgarisation halieutique.	Oui	Presque toutes les matières enseignées actuellement sont utiles, sauf le soudage.	Favorable à l'extension des matières à l'avenir. Souhaiterait mettre l'accent sur l'exportation, y compris le marketing, le conditionnement et la certification HACCP.	5-10	C'est le seul cours approfondi de la région que les nouvelles recrues peuvent suivre parce que la pêche est un domaine technique. Il faudrait envisager de dispenser le cours en deux phases, l'une pour les activités de pêche, et l'autre pour le marketing et la transformation.

## EMPLOI OCCUPÉ ACTUELLEMENT PAR D'ANCIENS ÉLÈVES DU COURS CPS/NELSON, DE 1979 À 2002, PAR PAYS

Pays	Service des pêches	Autres services publics	Ont émigré à l'étranger	Pêche, secteur privé	Domaine autre que la pêche (secteur privé)	Sans emploi	Autres, y compris inconnu	Nombre total de stagiaires
Îles Cook	4	0	0	1	3	0	2	10
Îles Fidji	14	1	3	0	0	0	2	20
Kiribati	19	1	0	0	0	0	3	23
Nauru	9	0	0	0	0	0	0	9
Niue	1	0	3	0	1	0	0	5
Îles Mariannes du Nord	3	1	0	0	2	0	1	7
Papouasie-Nouvelle-Guinée	17	0	0	4	0	0	7	28
Samoa	6	1	2	0	0	0	4	13
Îles Salomon	11	2	0	0	1	0	9	23
Tonga	14	1	3	3	1	2	1	25
<b>Total</b>	98 (60%)	7 (4%)	11 (7%)	8 (5%)	8 (5%)	2 (1%)	29 (18%)	164 (100%)

**OBSERVATIONS DES ENSEIGNANTS ET DE LA SECTION FORMATION HALIEUTIQUE DE LA CPS  
SUR LA FORMATION D'AGENTS DE SERVICES DES PÊCHES**

Établissement de formation	Observations
Université du Pacifique Sud	Le Programme d'études océanographiques et l'Institut des ressources marines de l'Université du Pacifique Sud sont plus axés sur l'aquaculture que sur les activités de pêche, à l'heure actuelle. Ils dispensent aussi une formation en matière de planification selon les principes HACCP et de manipulation des produits de la mer. Nécessité reconnue d'examiner la participation de l'Institut des ressources marines au secteur de la pêche. La situation actuelle est incertaine. Il se pourrait que l'Institut soit restructuré et devienne un bras commercial de la faculté des sciences pures et appliquées. L'Université s'intéresse à l'organisation d'un futur cours régional, destiné aux agents des services des pêches, en collaboration avec l'Institut de technologie des Îles Fidji (FIT).
Institut d'études halieutiques, Kavieng	Organisera des cours destinés à des vulgarisateurs à Kavieng au cours des 12 prochains mois. Est au courant des problèmes des services de vulgarisation et cherche à répondre aux besoins de formation. Commence à se tourner également vers les artisans-pêcheurs et à proposer de brefs stages pratiques et des cours de gestion des petites entreprises. Convient de la nécessité de commencer à aborder des problèmes de gestion et de durabilité dans le programme du cours. Favorable au cours CPS/Nelson.
École australienne de formation halieutique (AFA), Port-Lincoln, Australie méridionale	Pas d'opinion tranchée. Peu de prestations de services de vulgarisation en Australie. L'AFA estime avoir beaucoup à offrir à la région, en tant qu'institution, et elle a déjà formé des pêcheurs océaniques dans le cadre d'un programme d'apprentissage de la pêche en Océanie, financé par l'AusAID, qui a duré deux ans. L'AFA possède des locaux à Adelaide et Port-Lincoln, ce dernier port étant un centre de pêche important, surtout axé sur la pêche thonière.
Section Formation halieutique, CPS	Très favorable au cours (sous réserve de l'opinion des ETIO). Estime qu'il faut apporter quelques changements, compte tenu de l'évolution du rôle des agents des services des pêches : gestion communautaire, montée en puissance de la filière thonière nationale et de la pêche destinée à l'exportation, rigueur croissante des normes d'innocuité et de qualité des produits de la mer, intérêt croissant pour l'aquaculture, etc. La section est prête à examiner si le cours peut servir de tremplin à une formation continue, par validation éventuelle du niveau de formation atteint par un certificat quelconque.
Institut de technologie Marlborough, Nelson	Souhaite vivement le maintien du cours. Estime que le cours bénéficie d'un soutien ferme des ETIO et que les participants étaient généralement motivés et capables de tirer parti de leurs acquis dans la région. Le cours devrait conserver sa justification au fur et à mesure que la pêche se développe en Océanie, grâce à la croissance de la filière locale, surtout celle de la pêche à la palangre.

## ANALYSE DES MATIÈRES ENSEIGNÉES AU COURS CPS/NELSON DESTINÉ AUX AGENTS DES SERVICES DES PÊCHES

Matière	Nombre d'heures	Résultats attendus	Rôle actuel	Utilité pour les agents des services des Pêches (développement)	Utilité pour les agents des services des Pêches (gestion)
<b>Introduction et orientation</b>	7	Non indiqué	Non indiqué	Non indiqué	Non indiqué
<b>Techniques de vulgarisation et de communication</b>	35	Compréhension du rôle des agents de vulgarisation et aptitude à contribuer à la planification et à la prestation de services de vulgarisation	Très utile	Très utile	Matière à étoffer, car elle contribue à la promotion de la gestion communautaire et de la prise de décision concertée. Liens entre les services des pêches, la communauté et les secteurs privé/commercial. Suivi des ressources et de leur habitat. Coopération avec PROCFISH.
<b>Confection de filets et matelotage</b>	45	Aptitude à réparer et confectionner des filets; travaux de matelotage et de gréement de base	Très utile	Très utile; les techniques évolueront sans doute peu, surtout dans les régions isolées. La confection de filets peut être enseignée au niveau national. Le matelotage est une connaissance élémentaire (nœuds, épissures, cordages, etc.)	Les aspects écologiques liés à la pêche sont appris ailleurs.
<b>Généralités sur la pêche</b>	35	Aptitude à identifier et comprendre les principales méthodes de capture de poisson en NZ. Connaissance de la pêche en NZ et dans le Pacifique	Très utile	Supprimer la référence à la filière en NZ. Mettre davantage l'accent sur la pêche à la palangre et à d'autres opérations de pêche hauturière et sur les principes de fabrication et d'utilisation des engins de pêche à la palangre.	Mettre davantage l'accent sur l'organisation de la filière pêche. Envisager d'enseigner cette matière sous une autre rubrique, Organisation et administration des pêches. Mettre l'accent sur les problèmes de durabilité, y compris les pratiques portant atteinte à l'environnement (pêche aux explosifs, poisons, certains poissons vivants) et les prises accessoires. Mettre l'accent sur la dégradation de l'environnement. Aspects des méthodes de pêche

Matière	Nombre d'heures	Résultats attendus	Rôle actuel	Utilité pour les agents des services des Pêches (développement)	Utilité pour les agents des services des Pêches (gestion)
Biologie et recherche halieutiques, gestion halieutique	35	Initiation à la gestion halieutique et à la pêche. Identification des poissons, initiation aux cycles biologiques et au comportement, biologie et recherche	Très utile	Séparer les deux matières, biologie et gestion (comme c'est le cas actuellement). Faire en sorte que l'étudiant comprenne que les ressources marines vivantes ne sont pas éternelles. Impacts de la pêche commerciale sur les pêcheurs et communautés qui en tirent leur subsistance. Examiner les méthodes d'étude des écosystèmes - collecte de données, etc. Se concentrer sur les actions concrètes et réalisables à long terme.	Différences entre espèces récifales et pélagiques ou grands migrateurs.  Gestion communautaire et prise de décision en collaboration.  Il faudrait montrer le lien avec les stratégies de gestion, souligner la différence entre, par exemple, les espèces récifales sessiles (bénitiers) et les espèces grandes migratrices (thon).  Il faudrait approfondir les questions d'environnement et de gestion, les principes de l'observation des stocks.
Navigation et pilotage	42	Aptitude des participants à faire de brèves traversées entre les îles ou à repérer un HACCP mouillé au large en appliquant des principes simples de navigation et de pilotage.	Très utile; connaissances élémentaires, essentielles pour la sécurité en mer.	Cette matière restera prioritaire; utilisation croissante de l'électronique (GPS).	Non indiqué
Informatique	56	Initiation à l'utilisation du matériel informatique et aux logiciels de traitement de texte, bases de données et tableurs. Connaissance et utilisation du courrier électronique et d'Internet.	Utile, mais possibilité d'application limitée dans les zones isolées. Aptitudes de base seulement.	L'importance de cette matière ira en croissant (très utile). Tenue de dossiers et demandes de financement de projets. Pourrait être étoffée au fur et à mesure que des ordinateurs deviennent disponibles	Collecte de données, rédaction de rapports et tenue de dossiers. Les réalités et le coût de l'informatique dans les zones isolées freineront le recours à des solutions informatisées par les vulgarisateurs.
Manipulation et contrôle de la qualité du poisson, etc.	31	Comprendre les causes de la détérioration du poisson et ses effets sur la qualité. Méthodes d'inspection du poisson avarié, méthodes et pratiques actuelles de manipulation et de stockage du poisson. Contrôle des produits et des opérations, notamment les principes HACCP.	Très utile	Importance croissante au fur et à mesure que les débouchés à l'exportation se multiplient que la certification de la salubrité des aliments est mise en application. Le marché local sera plus exigeant, surtout dans les grandes villes.	Non indiqué

Matière	Nombre d'heures	Résultats attendus	Rôle actuel	Utilité pour les agents des services des Pêches (développement)	Utilité pour les agents des services des Pêches (gestion)
<b>Réparation et entretien de moteurs hors bord</b>	56	Connaissance des principes de base du fonctionnement d'un moteur hors bord. Aptitude à démonter, nettoyer, réparer et remplacer des pièces importantes, y compris les blocs-moteurs et les assemblages inférieurs.	Très utile; connaissances de base mais essentielles. Utile pour les petits moteurs.	Continuera à poser un problème; celui du niveau de connaissance requis.	Non indiqué
<b>Travaux pratiques de mécanique</b>	28	Mesures de sécurité et initiation aux outils manuels et aux machines (tours, fraiseuses, machines à former et perceuses). Fabrication d'un outil ou d'un objet simple, un épissoir par exemple.	Inutile. Les agents des services des pêches océaniques ne disposent pas d'équipements de ce genre.	Inutile	Non indiqué
<b>Utilisation de la fibre de verre</b>	28	Identification et utilisation de matériaux à base de fibre de verre pour la réparation bois du bois et d'autres surfaces, y compris les coques et les glacières. Construction d'un bateau en fibre de verre à l'aide d'une maquette.	Utilité partielle, en fonction de la construction du bateau. Pourrait ou devrait être dispensée dans le pays même.	Utilité partielle.	Non indiqué
<b>Soudage</b>	28	Mesures de sécurité liées au soudage et à l'assemblage de divers métaux par soudage au gaz, à l'arc, MIG et TIG	Utilité très limitée. Activité spécialisée demandant des connaissances poussées et un équipement important. Peu de candidats à une formation poussée devraient suivre un cours dans le pays même.	Peu ou pas utile.	Non indiqué



Matière	Nombre d'heures	Résultats attendus	Rôle actuel	Utilité pour les agents des services des Pêches (développement)	Utilité pour les agents des services des Pêches (gestion)
Électronique de bord	31	Familiarisation des étudiants avec l'équipement électronique moderne utilisé en mer, y compris : théorie, fonctionnement, avantages et limites du matériel.	Adéquate pour le secteur commercial et les navires du service des pêches, moins pour la pêche artisanale et vivrière	Importance croissante au fur et à mesure de l'expansion de la pêche commerciale. Mesure de la température de la mer, écho-sondeurs, etc.	Compréhension et utilisation du système de suivi des navires de l'Agence des pêches du Forum - Étudier la possibilité d'installer un récepteur Inmarsat sur le site de l'établissement de formation.
Entretien des bateaux et utilisation d'outils manuels	28	Aptitude à utiliser des outils manuels simples et à confectionner des assemblages de bois simples. Appliquer ces aptitudes à la fabrication d'une caisse en contreplaqué et d'un moulinet manuel de type samoan.	Utilité partielle, surtout pour l'entretien des bateaux, en fonction de la construction du bateau. Pourrait ou devrait être enseignée dans le pays ou à un moment approprié.	Importance accrue accordée à la construction et à l'entretien des bateaux, y compris le carénage et à la nécessité de disposer d'une infrastructure d'accueil pour la flottille palangrière en pleine expansion.	Non indiqué
Sécurité et survie en mer	21	Initiation aux procédures et pratiques de sécurité applicables aux sorties d'une personne sur un petit bateau qu'à des marées de gros navires à plusieurs membres d'équipage	Très utile. Partie essentielle du cours.	Conservera son utilité et sera de plus en plus importante au fur et à mesure de l'expansion de la pêche thonière et de la flottille.	Non indiqué.
Gestion d'entreprises	28	Aptitude à recueillir des données halieutiques et à tenir des dossiers, à effectuer des calculs simples (intérêts, bénéfices, pertes, taxes et impôts). Connaissance des pratiques des petites entreprises (concernant la pêche et les questions connexes) et des principaux problèmes liés à la rentabilité, y compris la maîtrise des coûts et les rudiments de la comptabilité	Utile, selon le rôle de l'agent de vulgarisation	Rôle important; contribue au succès des petites entreprises commerciales qui ne bénéficient pas de subventions de l'État ni d'autres aides.  Intérêt croissant pour la pêche à la palangre et d'autres activités commerciales; le cours devrait être axé sur la connaissance des services financiers et l'aptitude à les consulter (banque de développement, etc.) plutôt que sur l'assistance reçue directement.	Non indiqué

Matière	Nombre d'heures	Résultats attendus	Rôle actuel	Utilité pour les agents des services des Pêches (développement)	Utilité pour les agents des services des Pêches (gestion)
Certificat d'opérateurs radio	7	Certificat d'aptitude autorisant l'exploitation légale de tout matériel radio maritime.	Très utile. utilisé en mer et à terre. Assure le respect des protocoles radio corrects. Facilite la communication avec les zones éloignées.	Devra être maintenue. Des changements techniques sont à prévoir.	Non indiqué.

NB : Des heures supplémentaires sont prévues pour :

1. **Examen des connaissances acquises - 18 heures** (consolidation des acquis; permet aux étudiants de formuler des observations et de recevoir des commentaires, donc de mieux communiquer).
2. **Projets, études particulières et rapports - 40 heures** (élaboration d'un projet de pêche au niveau régional ou national, techniques d'études et rédaction de rapports).

**AMENDEMENTS SUGGÉRÉS DESTINÉS À RÉSOUDRE LES NOUVEAUX TYPES  
DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE**

Difficultés	Mesures/aptitudes essentielles requises	Amendements suggérés
Effet de la pression croissante exercée sur les ressources halieutiques	<p>Réaliser des enquêtes simples sur l'état du poisson et le bon état de son habitat (récif); habitudes de consommation de poissons.</p> <p>Débatte avec les communautés et les services des pêches des moyens d'aider les pêcheurs à gérer leurs ressources à long terme.</p> <p>Comprendre et promouvoir les principes de gestion halieutique et en particulier les avantages de la cogestion.</p>	<p>Renforcer la formation sur les principes de suivi et d'évaluation des ressources, les espèces caractéristiques, etc. La compléter par une formation sur le terrain en Nouvelle-Calédonie, sous la houlette du personnel du projet PROCFISH.</p> <p>Visites sur le terrain à des organismes de gestion halieutique. Sorties en compagnie d'agents des services des pêches.</p> <p>Voir le chapitre concernant les méthodes de gestion communautaire.</p>
Évolution du rôle de l'État, prestataires de services qui seraient plus efficacement fournis par le secteur privé.	<p>Cerner les problèmes techniques et apporter un appui, en recourant au besoin au secteur privé.</p> <p>Faciliter les services de formation, le cas échéant.</p> <p>En collaboration avec le secteur privé, chercher les possibilités de répondre aux besoins des communautés à long terme.</p> <p>Diffuser des informations à l'intention des services des pêches et des pêcheurs, recevoir et traiter leurs observations.</p>	<p>Analyse des causes d'échecs fréquents des entreprises de pêche côtière du secteur public et des facteurs qui peuvent conduire à la réussite ou à l'échec des petites entreprises de pêche et de transformation.</p> <p>Visites sur le terrain pour mieux connaître les services portuaires et l'infrastructure de soutien, y compris les fournisseurs de combustible, les approvisionneurs de navires et les cales de carénage.</p>
Pratiques de pêche non durables ou menaçant les ressources (pêche illicite et commerce de poissons vivants ou destinés à l'aquariophilie, par exemple)	<p>Nécessité de connaître les procédures d'observation, de contrôle et de surveillance.</p> <p>Étudier les menaces que représente la pêche non durable; aptitude à expliquer aux communautés pourquoi la prudence s'impose face à des pratiques potentiellement dangereuses.</p>	<p>Initiation aux procédures d'observation, de contrôle et de surveillance, y compris au système de suivi des navires de pêche.</p> <p>Connaissance du commerce de poissons vivants et de l'aquariophilie d'eau de mer. Connaissance des impacts et des moyens de lutte.</p> <p>Formation pratique aux techniques de pisciculture.</p>
Croissance de la pêche commerciale, en particulier autour de DCP et à la palangre	<p>Se mettre en rapport avec le secteur privé et en connaître les besoins et le contexte. Être à l'écoute des besoins et des problèmes.</p> <p>Diffuser des informations sur les aspects économiques et techniques de la pêche commerciale, en s'appuyant notamment sur les documents de la CPS, de la FFA et d'autres</p> <p>Tenir compte des impacts négatifs éventuels (prises accessoires, interactions entre pêche artisanale et industrielle, surpêche, nécessité d'une gestion efficace.</p>	<p>Meilleure connaissance des entreprises de pêche artisanales. Mettre l'accent sur l'approche globale, c'est-à-dire pas uniquement la capture du poisson, mais aussi le transport, le conditionnement, la manipulation, le contrôle, les procédures d'exportation, les débouchés, etc.</p>

Difficultés	Mesures/aptitudes essentielles requises	Amendements suggérés
Croissance du commerce d'exportation	Connaissance des marchés à l'exportation et de leurs besoins. Connaissance des installations de transformation, des normes d'exportation et de l'intervention des pouvoirs publics (législation, autorités nationales compétentes qui autorisent l'exportation vers l'Union européenne, etc.)	Mettre davantage l'accent sur la transformation, la manipulation et l'exportation des produits de la mer.  Renforcer les liens entre le module du cours dispensé à Nelson et le module de pêche pratique.
Méthodes de gestion halieutique communautaires et participatives	Aptitude à interagir efficacement avec des communautés pour éveiller leur sens de la responsabilité collective à l'égard des ressources halieutiques.  Savoir que le rôle de l'État n'est pas simplement de réguler et de régir la pêche.	Formation et démonstration de la gestion participative à plusieurs niveaux, avec toutes les parties prenantes.  Mettre pleinement à profit l'expérience et les supports produits par la section Pêche en milieu communautaire de la CPS.
Menaces ne provenant pas de la pêche qui pèsent sur l'écosystème marin et la production halieutique	Compréhension des préoccupations des villageois et identification des risques et des impacts négatifs.  Communication entre les communautés, les services des pêches et ceux de protection de l'environnement.	Travaux pratiques sur les sources de pollution (y compris les mécanismes de planification d'utilisation des sols et des produits chimiques utilisés en agriculture) et leurs effets graves sur les écosystèmes marins.
Aquaculture	Aptitude à travailler avec des communautés afin de cerner les débouchés, de définir des objectifs réalistes et les résultats attendus des projets en matière d'aquaculture.	Initiation à la biologie et aux systèmes d'aquaculture de huit espèces clés choisies par la région en 2002 (lors de la première conférence sur l'aquaculture de la CPS) y compris les algues, les perles et les bénitiers.

## EXTRAIT DE COMPTES - COURS CPS/NELSON 2001

		Devise étrangère	Montant en XPF
<b>RECETTES</b>			
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	NZD	\$ 130 000	6 774 062
Secrétariat général du Commonwealth	STG	£ 30 000	5 730 900
Fondation du Commonwealth	STG	£ 21 000	4 054 098
Droits d'inscription versés à la CPS			303 027
Droits d'inscription versés à l'École des métiers de la mer de Nelson/Nz			929 787
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique			
<b>TOTAL DES RECETTES</b>			<b>17 791 874</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>MODULE NELSON</b>			
01 Frais de didacticiels	NZD	\$ 91 800	5 605 465
01 Manuel en anglais	NZD	\$ 2 000	122 123
<i>Frais de didacticiels</i>		<b>NZD \$ 93 800</b>	<b>5 727 588</b>
02 Matériel d'enseignement et supports didactiques	NZD	\$ 12 900	787 696
02 Visites sur le terrain	NZD	\$ 1 291	78 831
02 Suroûts	NZD	\$ 1 500	91 593
<i>Supports didactiques et autres frais pédagogiques</i>		<b>NZD \$ 15 691</b>	<b>958 119</b>
03 Hébergement des étudiants	NZD	\$ 38 402	2 344 892
03 Repas (indemnité)	NZD	\$ 13 220	807 236
<i>Logement et repas</i>		<b>NZD \$ 51 622</b>	<b>3 152 127</b>
04 Indemnité journalière	NZD	\$ 11 880	725 413
04 Indemnité pour vêtements chauds	NZD	\$ 3 300	201 504
<i>Indemnités versées aux stagiaires*</i>		<b>NZD \$ 15 180</b>	<b>926 917</b>
05 Communication, poste, divers	NZD	\$ 4 215	257 375
05 Activités amicales et autres	NZD	\$ 6 146	375 285
<i>Autres coûts</i>		<b>NZD \$ 10 361</b>	<b>632 660</b>
<b>Total Module Nelson</b>		<b>\$ 186 654</b>	<b>11 397 412</b>
<b>Module de pêche pratique</b>			
Nouvelle-Calédonie (17 juin-20 juillet 2001)		\$ 61,396	3 748 856
Module pratique (enseignant néo-zélandais)	NZD	\$ 7 400	451 857
<b>Total Module pratique</b>		<b>\$ 68,796</b>	<b>4 200 713</b>
<b>Dépenses générales</b>			
Billets d'avion des étudiant			3 653 753

## PERSONNALITÉS INTERROGÉES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION

Nom	Poste et affectation
Aruhane, William	Chargé de cours en halieutique, SICHE, Îles Salomon
Barnabas, Norman	Directeur, Groupe de liaison provinces-professionnels, Service national des pêches, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Densley, Bob	Conseiller, Groupe de liaison provinces-professionnels, Service national des pêches, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Emberson, Tricia	Directeur, Alatini Fisheries Co. Ltd., Tonga
Fao, Bernard	Directeur adjoint, Pêche et aquaculture, Province Sud, Nouvelle-Calédonie
Fossett, Brian	Professeur, École des métiers de la mer de Nouvelle-Zélande
Hay, Cameron	Directeur, Institut des ressources marines, Université du Pacifique Sud
Carnie, Grant	Directeur général, École australienne de formation halieutique, Australie méridionale
Kasu, John	Directeur, Institut d'études halieutiques, Service national des pêches, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Labrosse, Pierre	Directeur de recherche halieutique, Observatoire des pêches récifales, CPS
Lewis, Tony	Directeur général, Service national des pêches, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Little, Ian	Doyen, Technologie et industries primaires, NMIT, Nelson, Nouvelle-Zélande
Macfarlane, Ross	Coordonnateur régional pour le Pacifique, MFAT, Nouvelle-Zélande
Orianihaa, Ambrose	Chargé de cours en halieutique, SICHE, Îles Salomon
Russel, David	Spécialiste du marketing, Projet Entreprises de pêche en milieu rural, Îles Salomon
Walton, Hugh	Coordonnateur, Projet de renforcement de l'Institut d'études halieutiques, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Wilson, Marc	Coordonnateur, spécialiste des affaires institutionnelles, projet halieutique financé par l'AusAID, Tonga